



Le Souvenir
napoléonien
Société française d'histoire napoléonienne

Délégation de Nice Alpes-Maritimes



Statue d'André Masséna, maréchal d'Empire, Prince d'Essling, sur la Promenade du Paillon à Nice

Bulletin de liaison

Numéro 020, octobre 2020

Sommaire

Activité du Porte Drapeau 1er semestre 2020 par Hervé SERREAU.....	2
La bataille du Pont du Var (13-29 mai 1800) par le Docteur Michel BOURRIER.....	3
Le procès de Bazaine et son évasion de l'île Sainte-Marguerite par Jacques DIMIEZ.....	8
Mots-croisés grille n°20 par Guy LINDEPERG.....	26
Remue-méninges XX de l'Empereur par Guy LINDEPERG.....	27
Solutions des jeux du bulletin n°019 par Guy LINDEPERG.....	27

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA REDACTION DU BULLETIN ?
N'HESITEZ PAS A PROPOSER VOS ARTICLES A L'ADRESSE CI-DESSOUS :**

**Délégation Nice Alpes-Maritimes du Souvenir napoléonien
138 avenue des Arènes de Cimiez
06000 Nice**

Tél : 06.14.11.47.07

Courriel : nice.delegation@gmail.com

Activité du Porte Drapeau au 1er semestre 2020

Par Hervé SERREAU

L'activité de ce premier semestre a été marquée par l'annulation de nombreuses cérémonies, conférences et spectacles, en raison de la pandémie du Covid-19 et de l'obligation du confinement. Néanmoins, en ce début d'année, le drapeau était présent lors de quelques manifestations patriotiques et lors de conférences et spectacles.

 <p>Alexandre Gourdon</p>	<p>Janvier Samedi 25 :</p>	<p>Opéra de Nice – Foyer Montserrat Caballé: Conférence d'Alexandre GOURDON, Historien. « Bonaparte à Nice ». Statique.</p>
 <p>Conférence de Pauline BORD « Qu'est- ce que l'histoire vivante ? L'exemple des reconstitutions Napoléoniennes. »</p>	<p>Février : Samedi 8 : Lundi 17 : Samedi 22 :</p>	<p>Salle Laure Ecard – Nice : Spectacle : « <i>Le Second Empire ou Napoléon III le bienfaiteur</i> ». Statique.</p> <p>Nice : Cérémonie en l'honneur des « <i>Gendarmes Victimes du Devoir</i> » Statique.</p> <p>Villa Masséna - Nice : Conférence de Pauline BORD, Docteur en histoire, Présidente de « L'Histoire Retrouvée » : « <i>Qu'est-ce que l'Histoire vivante ? L'exemple des Reconstitutions Napoléoniennes</i> ». Statique</p>
	<p>Juin Dimanche 14 :</p>	<p>Nice – Espace Jacques Cotta – Théâtre de Verdure Cérémonie officielle -160ème anniversaire du rattachement du Comté de Nice à la France. Statique.</p> <p>Nice – Cathédrale Sainte-Réparate. 160ème anniversaire du rattachement du Comté de Nice à la France. Messe solennelle. Statique.</p>

En cette période de confinement, une petite recette agréable :

Le Cocktail « BUONAPARTE »

A consommer avec modération – l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Ingrédients : Champagne brut – 2 cl de jus de pamplemousse – 1 cl de liqueur de mandarine Impériale* – 1 cl de Curaçao bleu – 1 cl de liqueur de cacao blanc*.

Préparation :

Disposez dans un shaker des glaçons au 2/3, puis les ingrédients dans l'ordre, sauf le champagne. Frapper (secouer). Versez dans une flute, puis ajoutez le champagne brut. Vous pouvez décorer la flute d'une petite grappe de groseille. Si vous n'avez pas de liqueur de cacao blanc, vous pouvez la remplacer au dernier moment par un trait de liqueur de framboises. Bonne dégustation.

*Disponible chez les bons cavistes et quelquefois en supermarchés, lors des fêtes de fin d'année. (Prix moyen 20/30 €).

La bataille du Pont du Var (13-29 mai 1800)

Par le Docteur Michel BOURRIER

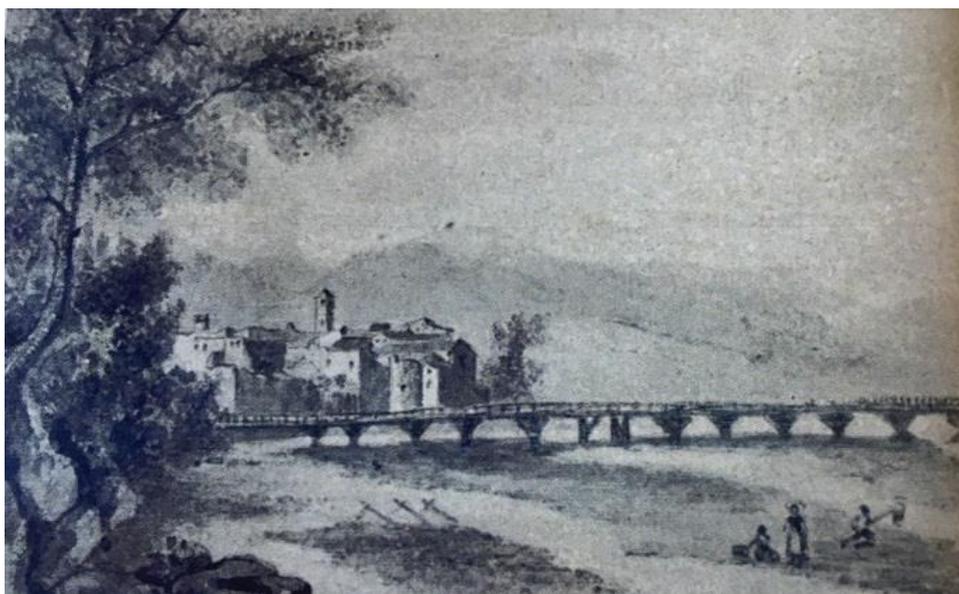
Le 6 avril 1800 (16 Germinal an VIII), coupé de Masséna qui s'est enfermé dans Gênes, le général Suchet est refoulé par les Autrichiens du général Ott et entame sa retraite à travers la Ligurie avec ses 4000 hommes en haillons et pieds nus, réduits à manger des racines et des citrons verts.

Seul devant l'armée d'invasion, s'il cède c'est la Provence envahie et l'insurrection au cœur de la République. A l'aile gauche, la 11ème demi-brigade de bataille, issue de l'amalgame du 2ème Volontaires de la Lozère, se bat à San Giacomo contre les Kaiserlicks du général d'Oelnitz (1).

Le 4 mai, Bonaparte ordonne à Suchet de tenir à tout prix sur le Var, ultime ligne de défense. Par Loano, Oneille, anciennes victoires, les Français gagnent Vintimille et font sauter le pont. Dépassant Villefranche, le bressan Putigny remarque les longs bras du télégraphe Chape récemment installé au fort de "Montalban". Il s'en va cantonner le 10 mai à Nice dans une grande caserne. « Les Niçoises nous font des grâces », et sans doute les musikos du Vieux-Nice ne chôment pas.

Cependant l'ennemi a forcé le col de Tende dès le 6 mai et il approche aussi par la montagne. Suchet assure la défense des forts de Villefranche et de "Montalban", et donne l'ordre le 11 de se préparer à passer le Var, abandonnant ainsi la ville des « Caga Bléa ». Le 12, l'armée française franchit le pont du Var et s'installe à Saint-Laurent sur la rive droite escarpée dominant de dix mètres les Iscles (2) du fleuve.

Mais quel est donc ce pont que Suchet veut défendre ?



Le pont du Var en 1800, depuis la rive droite en aval de St Laurent du Var (Nice historique n°15, 01.10.1908).

❖ LA PASSERELLE DES FRANÇAIS

Chez nous, niçois, la Révolution française commence en 1792, lorsque le général d'Anselme, passant le Var à gué le 29 septembre, s'empara de Nice. Le Génie militaire, dès octobre 1792, construisit « rondement » un pont depuis Saint-Laurent avec la main-d'œuvre réquisitionnée, qui utilisa dans l'urgence n'importe quelle sorte de bois. Ouvrage fragile de 630 mètres, « la passerelle des Français » s'élevait à deux mètres à peine au-dessus de l'étiage ; soutenue par de simples poteaux, elle n'admettait même pas les chevaux ! On la remplaça en toute hâte par un système de chevalets : 182 travées trop petites de 4 à 6 mètres, en achevant de raser la forêt de la rive gauche.

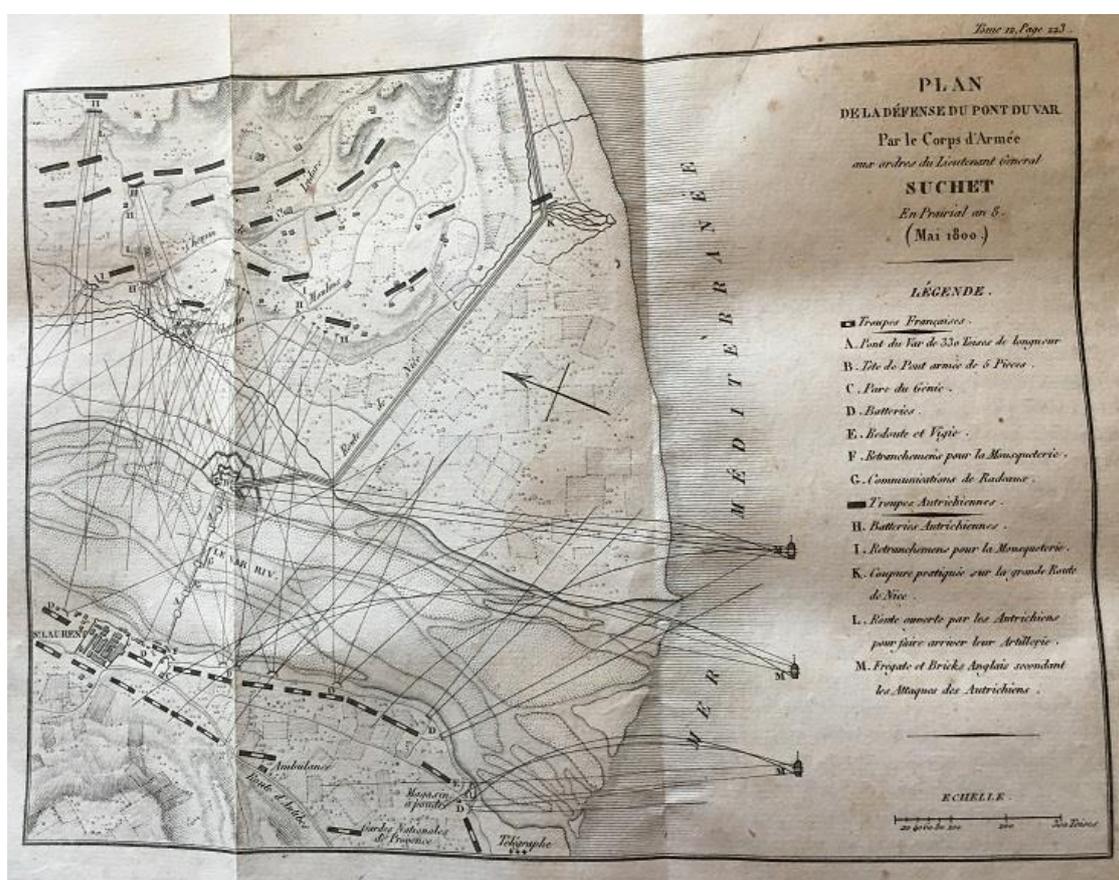
Dès le 8 décembre 1792, les charrettes pouvaient passer sur cette communication provisoire assez mal construite, encore fort étroite, et mal protégée des crues par de médiocres balustrades. Du moins était-elle surveillée depuis la rive droite par une batterie de huit pièces et défendue par un ouvrage à la tête de pont du côté niçois. En 1800, il avait déjà fallu maintes fois la réparer... En ce début de mai 1800, le général Suchet ne laisse sur la rive gauche que

les troupes nécessaires à la défense de cette tête de pont. Parmi elles, les trois bataillons de la 11ème et la 34ème demi-brigade de ligne, sous les généraux Jablonowski et Rochambeau, restent en enfants perdus entre le pont et l'embouchure du fleuve.

« *Pute borgne !* » vaticine un officier de la 11ème, le commandant Trophime Lafont, « *en 93 j'ai pris Villars, Beuil et Guillaume avec mes Lozériens, pour finir acculé au Var !* ». Le général du Génie Campredon est chargé de reconstruire en trois jours la tête de pont, l'endroit le plus menacé, qu'il arme de cinq bouches à feu et renforce d'un triple rempart : une muraille gabionnée, des traverses et des abattis, et un fossé. Suchet espère pouvoir reprendre l'offensive et soutenir l'action du Premier Consul passant les Alpes à la tête de l'Armée de Réserve.

❖ LA BATAILLE DU PONT DU VAR

La lenteur bien connue des généraux autrichiens laisse aux Français le temps de fortifier aussi la rive droite, où s'établit une batterie. Une redoute près de la mer maintiendra à distance la flotte anglaise et toute tentative de débarquement. Un télégraphe non loin de la plage communique avec le Mont Alban et, par Gillette, avec les troupes du général Garnier qui bordent le fleuve jusqu'à Malaussene.



Plan de la défense du pont du Var par Suchet (Tome XII de Victoires, conquêtes, désastres et guerres civiles des Français de 1792 à 1815).

Le 13 mai 1800, le général Mélas est à Nice où il se répand en proclamations et excite les Barbets. Maladroitement, il a détaché un fort contingent contre l'Armée de Réserve qui vient de franchir les Alpes, il a peu inquiété l'évacuation de Nice menée par Suchet. Celui-ci cependant rassemble près de 9000 hommes, dont dix-neuf généraux agglutinés par la retraite, ainsi que les Gardes Nationales du Var. Il va devoir les affronter à 18000 Impériaux épuisés eux aussi par la famine et quarante jours de combat. Ceux-ci se tiennent deux jours encore dans l'expectative, se portant sur les hauteurs vis-à-vis du Var, tandis que leur cavalerie reste près de la mer.

Le 15 mai 1800, la fusillade éclate enfin vers la tête de pont, qui se défend pendant quatre heures contre les grenadiers de Lattermann. Combat de diversion, masquant un mouvement du général d'Oelnitz vers l'Estéron. Le lendemain, Rochambeau « *est commandé d'une reconnaissance* ». A quatre heures du matin, trois colonnes s'ébranlent sur le vallon de Saint-Isidore, sur celui de Magnan et sur la route de Nice, que l'ennemi a coupée et renforcée d'abattis. Lafont a néanmoins repoussé les Hongrois jusqu'à la batterie de Sainte-Hélène. Prisonniers et

déserteurs affluent. Les jours suivants, Rochambeau poursuit son harcèlement. Trompé par cette activité, Mélas s'endort et renforce son aile droite en face de Garnier.

Le 18 mai 1800, à deux heures du matin, renseigné par le télégraphe, Suchet envoie Jablonowski s'étendre sur la rive gauche vers la batterie du Signal pour s'opposer à un éventuel débarquement anglais. Il occupe un moment les hauteurs, mais doit se replier vers les abattis de la tête de pont. Profitant d'un nouveau répit de quelques jours, les Goddams réussissent à mettre à terre la grosse artillerie.



Un commandant des armées de la République (Musée Carnavalet).

Le 22 mai 1800, « *le brutal déchire à nouveau la dentelle* », les batteries autrichiennes et trois frégates britanniques au large ouvrent le feu. Jean-Marie Persigny est enterré vivant dans la boue des Iscles. Il s'en sort à grand peine, et deviendra baron d'Empire. Les canons français de la rive droite démontent plusieurs bouches à feu. A la tombée de la nuit, soutenus par douze pièces légères prenant le relais d'un long bombardement, onze bataillons de grenadiers et six régiments d'infanterie autrichiens débouchent des taillis et se jettent sur la tête de pont en hurlant sous la pluie. « *Foutre, on ne craint pas les croassements des Croates !* » s'exclame un lascar qu'un autre tempère aussitôt : « *Sauf qu'ils ont la mauvaise habitude de couper les têtes !* » tandis que coassent à l'envi les rainettes du hameau voisin des Grenouillères. Deux assauts impétueux échouent devant les troupes de la République, qui depuis six jours reçoivent la ration entière.

Le 24 mai 1800 à l'aube, leurs canons dispersent une attaque ennemie au tournant des Sagnes. Entretemps Suchet a refusé la suspension d'armes demandée par d'Oelnitz pour enterrer ses morts : le Lyonnais aux cheveux noirs ne s'est pas laissé prendre à cette vieille ruse de guerre.

Le 26 mai 1800, l'Autrichien tente un dernier assaut après une préparation d'artillerie de sept heures menée par la grosse batterie du plateau de Sainte-Marguerite. A dix heures du soir, les grenadiers hongrois chargent, précédés de sapeurs munis de pots à feu, d'échelles et de fascines. La mousqueterie les cueille à demi-portée de fusil. Ils réitèrent à dix heures et demie, et encore quatre heures plus tard, avec le courage et l'énergie du désespoir. En vain. Ils échouent dans cette ultime tentative, non pas de prendre mais de rompre le pont pour éviter un retour offensif de Suchet. Le calme règne le lendemain. Malgré la fatigue des Kaiserlicks, rapportée par quelques déserteurs, Suchet hésite encore à prendre l'offensive, quand le 28, le télégraphe du Mont Alban lui révèle les dispositions de retraite de son adversaire. Ainsi, vers une heure, Rochambeau sort des retranchements du pont ravagés par la mitraille, avec 1500 hommes.

Jouant de la rivalité haineuse de deux chefs de bataillon de la 11ème, le général a lancé Lafont et Agarrat sous le chef de brigade Mazas, de la 34ème. Ce dernier, par Saint-Isidore et le vallon de Crémat, a débouché sur le Magnan et atteint Cimiez, d'où il doit cependant rétrograder « *à cause d'une colonne de grenadiers* ». Les deux colonnes de droite foncent sur la vieille et la nouvelle route de Nice vers Sainte-Hélène et sur la batterie des Moulins, prenant quatre canons et faisant quarante prisonniers. La troupe de Lafont, avancé avec trop d'ardeur, soutient plusieurs charges à la baïonnette ; sabrée par les dragons de Kaïm, elle se fait jour à l'arme blanche. « *Le chef de bataillon*

Lafont s'est distingué, mais il est resté au pouvoir de l'ennemi du côté de la batterie des Moulins, avec vingt- deux hommes et quarante- cinq blessés ». « A minuit, l'ennemi a reçu l'ordre d'évacuer ».

Les Impériaux sont en retraite dans la nuit. Le lendemain, à cinq heures du matin, Suchet entre dans Nice, « *dont les habitants donnent l'assurance d'apprécier le bonheur d'être français* » et lui remettent les clefs. D'Oelnitz a quitté la ville à deux heures. Le général français, qui a permis durant ces dix-neuf jours à son armée épuisée de se réorganiser peut dire : « *Le fleuve fut leur salut* ». Le pont est dans un état pitoyable, mais la canonnade ne l'a ni rompu ni embrasé, et les Français peuvent reprendre l'offensive malgré la crue du Var, qui a emporté le pont des Français à la Roquette, retardant ainsi la poursuite de la division Mengaud.

Trophime Lafont, emmené à Alexandrie, connaîtra « *à deux reprises différentes des rigueurs inouïes pour avoir riposté à des mots déplacés contre la personne du Premier Consul* ». Putigny l'y retrouvera, libéré par Marengo, tandis que les belligérants fraternisent dans la ville piémontaise.

Ainsi, par sa résistance et sa détermination, Suchet avait, comme Masséna dans Gênes, empêché l'invasion de la Provence et permis au général Bonaparte, le 14 juin, de réaliser le miracle de Marengo et de poursuivre ses destinées. La défense du pont du Var, en 1800, suffirait seule pour justifier la notoriété du duc d'Albuféra et la reconnaissance nationale. La victoire LE VAR est gravée sur un pilier de l'Arc de Triomphe.

❖ LES BONAPARTE SUR LE PONT

En 1803, en raison de trois brèches occasionnées par les crues, on reconstruisit en solide mélèze cinquante et une travées vermoulues ; quatre piles furent encore emportées sur cent mètres du côté de Saint-Laurent juste après le passage de la princesse Borghèse (*chère Pauline qui offrait des bonbons à notre ancêtre Marie-Anne à l'île d'Elbe pour la saint Napoléon !*) rejoignant Turin en décembre 1807.

Le 7 août 1809, Pie VII accompagné de son « geôlier » le comte Salmatoris (*que nous avons cité dans le Bulletin n° 5*) en route pour Savone dut passer à pied le pont où il rencontra l'aigre et maigre et pieuse reine d'Etrurie.

En 1810, une nouvelle brèche fit installer un pont de cordes et prévoir un nouveau pont, moitié moins long, large de sept mètres, à un mètre au-dessus des plus grandes crues. Ce projet, un peu plus en aval sur la Digue des Français, récemment empierrée, fut abandonné peu après le nouveau passage du Pape en janvier 1814.

Le 25 novembre 1815, l'armistice du pont du Var évita l'incendie prévu par les Français pour empêcher l'invasion des Piémontais à nouveau maîtres de Nice. Et l'on restaura à nouveau le vieil ouvrage nanti désormais d'un poteau frontière peint en gris perle en son milieu, et d'un péage.

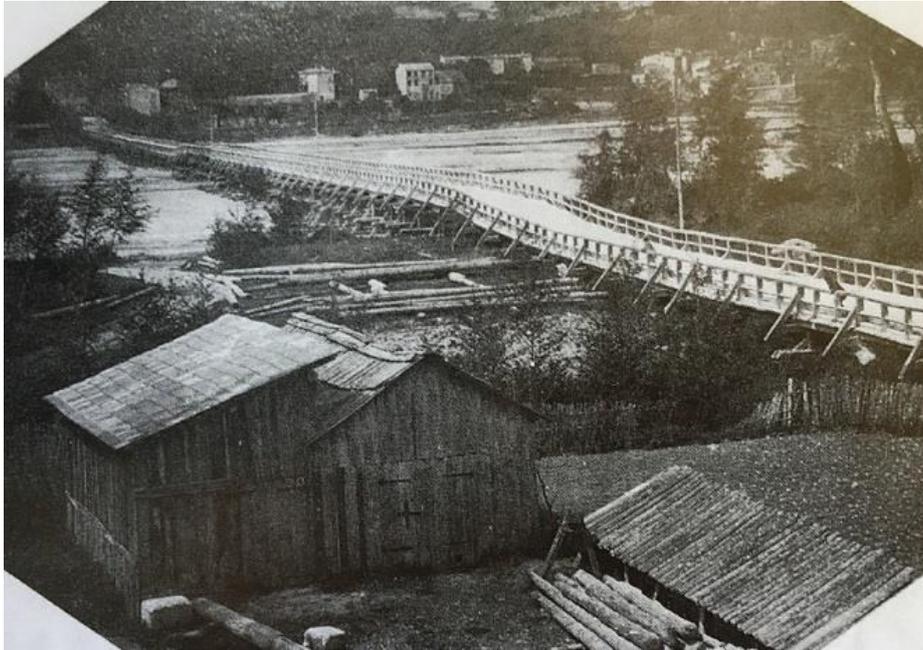


Le pont du Var en 1831. Vue de l'aval rive droite. (Lithographié par le chevalier Barberi. Collection particulière).

Louis Napoléon Bonaparte, fuyant avec sa mère l'insurrection des Romagnes, le franchit le 14 avril 1831 avec un faux passeport.

En 1835, interdit de passage par le choléra morbus, Lord Brougham, bougon et dépité, rebroussa chemin à Saint-Laurent et s'en fut inventer Cannes.

Et l'on répara encore, en rehaussant le tablier après la crue mortifère de 1841. Le pont des Français resta en usage jusqu'en 1865.



Le pont du Var vers 1860 (Bibliothèque de Cessole, Album Donis. 1862).

Napoléon III était venu le 14.09.1860, avec l'Impératrice Eugénie en robe bleue :

« LL.MM. en voiture découverte se dirigeaient vers le pont du Var », rappelle l'illustration. L'Empereur venait relancer l'endiguement du fleuve et décider des travaux du nouveau pont rail-route en fonte, un kilomètre en aval. Le premier train le franchit en septembre 1863. Deux ans plus tard, le vieux pont fut détruit. La statue du Gueyeur en rive droite rappelle depuis juin 2004 l'endroit où il atteignait « Saint-Laurent Porte de France ».

(1) Arrière-grand-oncle de notre regretté Patron de pédiatrie le docteur Michel D'Oelsnitz. - Nous avons traduit en v.s. (vieux style) les dates du calendrier révolutionnaire.

(2) Iscles : en occitan, bancs de sable au milieu d'un cours d'eau.

Sources :

- Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français de 1792 à 1815, tome XII, Paris, Panckoucke 1819.
- Campredon (lieutenant général de) : La défense du Var et le passage des Alpes, Paris, Plon et Nourrit 1889.
- Putigny (Bob) : Le grognard Putigny, baron d'Empire, Paris, Copernic 1980.
- Bourrier (Michel) : Trophime Lafont soldat de la Révolution, Nice, Serre 1989.
- Jolivot (Ch) : Le télégraphe optique à l'armée d'Italie, Cahiers de la FNARH, 2001.
- Bourrier-Reynaud (Colette), Ponts et merveilles, Nice, Serre/Lou Savel 2010.

Le procès de Bazaine et son évasion de l'île Sainte-Marguerite

Par Jacques DIMIEZ

Le jour de Noël 1873, un événement inhabituel se déroule au large d'Antibes : une compagnie du 111^{ème} de Ligne en garnison à Nice, composée de 93 hommes et commandée par un capitaine, est transférée depuis Cannes sur l'île Sainte-Marguerite. Ce transfert est suffisant pour éveiller les soupçons des antibois. Le lendemain, un état d'agitation règne dans la ville. Dès le matin, un Aviso à vapeur dénommé « Le Robuste » arrive au port d'Antibes, ce qui sème le trouble dans les esprits. Très vite la rumeur se répand ; le Maréchal Bazaine serait amené par train spécial depuis Paris afin d'être emprisonné dans l'île : le train devrait arriver à la gare d'Antibes pendant la nuit. Dès avant midi, une foule se dirige vers la gare. Nombre d'Antibois sont tombés au champ d'honneur au cours de la désastreuse campagne militaire de 1870 qui a sonné le glas du Second Empire. Cela explique l'indignation et les rancœurs des citoyens. A 22 heures, la rue de la Gare est noire de monde. Un service d'ordre composé de gendarmes repousse les badauds hors de la Gare. Vers 23 heures 30, le train spécial s'arrête en gare. Il est composé d'un wagon-salon où Bazaine a pris place en compagnie de son fils François-Achille dit « Paco » âgé de 8 ans. A ses côtés également un inspecteur des prisons, et le Lieutenant-Colonel Henry Léon Willette, fidèle aide de camp de Bazaine depuis l'expédition mexicaine, qui a demandé l'autorisation de l'accompagner comme « prisonnier volontaire » pendant un mois. Un wagon de première classe attenant est occupé par un commandant de gendarmerie accompagné par 2 gendarmes et 2 agents de la sûreté. Dès leur descente du train, sous les sifflets et vociférations de la foule, les voyageurs de marque sortis de la gare, s'engouffrent dans l'omnibus des « Aigles d'or » qui les conduit sous escorte directement au port d'Antibes où ils embarquent aussitôt sur « Le Robuste ». Le bateau quitte le port vers minuit trente en direction de l'île Sainte-Marguerite.



Au premier plan l'île Sainte-Marguerite ; à gauche le Fort Royal. En arrière-plan l'île Saint-Honorat.

Lors du rapide transfert qui devait se faire dans le plus grand secret, la foule agitée par des sentiments divers, accompagne les captifs de cris hostiles. Le Maréchal et les gens de sa suite descendent à terre et montent à pied le chemin qui mène au Fort Royal de Sainte-Marguerite où une légère collation leur est servie par le Directeur, M. Brun. Bazaine est logé provisoirement au « Château », logement ordinaire et modeste réservé habituellement au commandant de la place, en attendant que les travaux se terminent dans le bâtiment qui lui est destiné. Fatigué par 36 heures de voyage, enfermé avec Willette et son fils François-Achille qui réclame sa mère, Bazaine assis sur le bord d'un lit se penche la tête dans les mains et pour un court instant fond en larmes. A ce moment, Willette gagné par l'émotion prend un nouvel engagement et décide de demander de partager définitivement le sort du maréchal. Mais Bazaine se ressaisit. Alors que résonnent les pas du factionnaire qui monte la garde à la porte, Bazaine entreprend de coucher son fils puis se jette tout habillé sur le lit. Les jours suivants, la presse grossira le fait divers et évoquera le « lynchage » de Bazaine à Antibes... Les antibois pensaient voir là le triste épilogue de la carrière glorieuse de ce Maréchal de France au passé militaire prestigieux, autrefois adulé et à présent agoni par la France entière. Mais les antibois étaient loin d'imaginer la suite rocambolesque... Parmi les centaines de condamnés qui ont été emprisonnés dans l'île, Bazaine sera le seul à s'être évadé.

❖ Une enfance difficile

François Achille Bazaine, né le 13.02.1811 à Versailles, connaît une enfance difficile, car comme sa sœur et son frère, il est né d'une liaison hors mariage de son père Pierre Dominique Bazaine, polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées, avec une lingère-mercière, Marie-Madeleine Vasseur. C'est elle qui élèvera seule leurs trois enfants. Le père de Bazaine qui cachera ces paternités, épousera une jeune russe en 1816... et fera passer ses trois enfants pour des « neveux issus d'un frère décédé ». Ainsi, François Achille abandonné par son père à l'âge de 5 ans, attachera à l'âge adulte une très grande importance à sa vie de famille.

❖ Une vie entièrement consacrée à l'armée

Après avoir échoué au concours d'entrée à l'école polytechnique, il entre à 20 ans dans l'armée le 28.03.1831 comme simple soldat au 37^{ème} de ligne. Servir l'armée, ce sera l'affaire de sa vie ; il en gravira tous les échelons. Après avoir servi en Algérie dans la Légion étrangère, et en Espagne dans le corps expéditionnaire contre la révolution carliste, au service de la reine Isabelle de Bourbon, il est promu général. Il se distingue pendant la guerre de Crimée en 1854 à la tête de la Légion (prise de la citadelle de Kinburn), puis pendant la campagne d'Italie en 1859 notamment lors de la victoire de Solferino.

Envoyé au Mexique en 1862, il devient célèbre en gagnant très brillamment la bataille de San Lorenzo le 08.05.1863 puis en s'emparant de Puebla. Ayant fait preuve « d'audace, d'impétuosité et d'un véritable talent militaire », il a gagné la confiance indéfectible des troupes et le rang de « favori ». Pourtant, au combat, toujours présent sur les lieux les plus exposés, une canne à la main, « l'air bonhomme », il ne donne pas l'apparence d'une grande énergie. Mais Bazaine est réputé pour sa bravoure calme et froide qui rassure les soldats. Mi-juin 1863, il est nommé général en chef du corps expéditionnaire du Mexique et il est fait grand-croix de la Légion d'honneur.

❖ Le « Maréchal Bazaine »

Le 07.10.1864, « le glorieux Bazaine » reçoit le bâton de Maréchal de France pour avoir mené des actions de guérilla ayant permis le 30.08.1864 d'ouvrir les portes de Mexico à l'Empereur Maximilien. Il a 54 ans et les « plus beaux états de service du siècle ». Mais l'affaire mexicaine tourne au désastre et de profondes divergences se creusent entre l'Empereur Maximilien et Bazaine. Après cette campagne calamiteuse, Bazaine quitte le Mexique avec les dernières troupes françaises en 1867. Revenu à Paris, il est en butte à des attaques très vives dans la métropole sur sa conduite de l'affaire mexicaine. On l'accusera de s'être enrichi sur la caisse de l'armée, d'avoir conduit des actions visant à affaiblir le pouvoir de Maximilien et d'avoir mené des intrigues coupables pour se substituer à lui à la tête de l'Etat mexicain. Mais face à ces théories « du complot », Bazaine profondément attaché à l'Empereur, conservera toujours la pleine confiance de Napoléon III et d'Eugénie.

❖ Un remariage qui bouscule le « politiquement correct »

Le 12.06.1852, il a épousé en premières noces une jolie espagnole âgée de 25 ans, Maria-Juana de la Soledad, fille d'un modeste hôtelier de Tlemcen, avec laquelle il a formé un couple très uni. Celle-ci décède brutalement à Paris, le 17.10.1863 à 4 heures du matin, d'une pleurésie. Bazaine, alors au Mexique, est profondément affecté et souffre d'une dépression pendant plusieurs mois. Des articles de presse avides de scandales ont aussitôt circulé à Paris suivant lesquels l'épouse du maréchal était volage, qu'elle avait une liaison amoureuse et qu'à la veille d'être démasquée, elle se serait suicidée par empoisonnement...



Le Maréchal François Achille Bazaine en campagne au Mexique par Jean-Adolphe Beauce.



Maria-Josefa Perdraza de la Penay Barragan, seconde épouse de Bazaine

Bazaine se remarie en 1865 dans la chapelle du palais impérial de Mexico avec Maria-Josefa Perdraza de la Penay Barragan (1847-1900), fille unique du général Juarez, proche de l'ancien président de la république mexicaine. Elle est sans fortune, sa dot sera abondée par l'Empereur Maximilien, probablement dans l'espoir d'attacher Bazaine au Mexique. La mariée est âgée alors de 18 ans et Bazaine de 54 ans... Certains accuseront Bazaine de l'avoir compromise... Il est vrai que cette union avec une famille opposée au régime de Maximilien soulève question. Bazaine appellera affectueusement sa jeune épouse : « *Pepita* » et Napoléon III, fin connaisseur de la gente féminine, la surnommait : « *La petite créole évaporée* ». Maria-Josefa est décrite comme « *ayant une jolie figure, infiniment de grâce et de simplicité, de beaux cheveux noirs, et un type espagnol très expressif* ». Non seulement elle est jolie, séduisante, simple, mais elle est ambitieuse et entièrement dévouée à son mari. Elle parle très bien le français. Elle aura quatre enfants : Maximilien (décédé en 1869 à l'âge de 3 ans), François Achille dit « *Paco* » né en 1866, Eugénie née en 1869 (filleule de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie) et Alphonse qui naîtra en 1871 (et sera tenu sur les fonts baptismaux par Alphonse XII d'Espagne et la reine Isabelle de Bourbon).



Bazaine et sa famille à Versailles en 1872 avant son procès. BNT. Estampes CI Maunoury
Ses enfants sur la photo : François-Achille le second fils dit « *Paco* » né en 1866 et Eugénie née en 1869. Ne figurent pas sur la photo : Maximilien le premier fils décédé à Paris en 1869 à l'âge de 3 ans et Alphonse né en 1871.

❖ 1870 : Une guerre désastreuse

La guerre franco-prussienne déclarée le 19.07.1870 trouve Bazaine à la tête de la prestigieuse Garde Impériale de Napoléon III. L'Empereur a tenu à être le commandant en chef mais il est fatigué et affaibli par la maladie. Cette guerre le plonge dans une totale incertitude. La France est isolée. **Le 15.07.1870 Bazaine est nommé en urgence à la tête du 3^{ème} corps d'armée de Metz.** Napoléon III arrive épuisé, le 28.07.1870, à la Préfecture de Metz. La concentration des troupes s'est réalisée dans le plus grand désordre. Les sept corps d'armée français s'alignent le long de la frontière mais les troupes sont loin d'être au complet ; les approvisionnements et les matériels font partout défaut. Si les généraux ont le sentiment d'avoir pris les Prussiens de vitesse, force est de constater que les différents corps sont éparpillés et sans communication efficace. Napoléon III ne dispose en réalité que de 225.000 hommes.

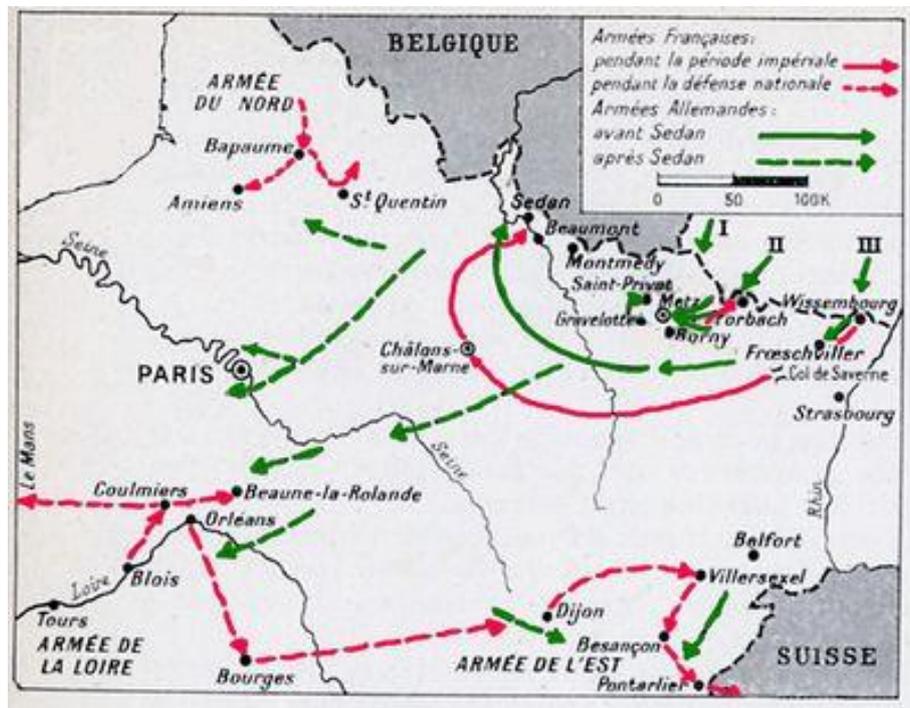
Le 04.08.1870, la division du général Abel Douay, aventurée imprudemment en avant des lignes, est écrasée par les Bavares à Wissembourg, à l'ouest de Karlsruhe. Le 06.08.1870, le 1^{er} corps de Mac-Mahon, isolé et sans aucun soutien malgré ses appels à l'aide, est sévèrement battu au nord-ouest de Strasbourg, à Woerth, Fröschwiller et Reichshoffen. En fin d'après-midi, Mac-Mahon doit sacrifier la quasi-totalité de ses cuirassiers pour s'assurer un axe de retraite vers le sud-ouest. Le même jour a lieu la défaite du 2^{ème} corps d'armée du général Frossard à Spickeren, près de Forbach, au sud-ouest de Saarbrücken. Bazaine ne lui a apporté aucune aide ; le Major-général Leboeuf à l'Etat-major et le 4^{ème} corps de Ladmirault ne sont pas intervenus. **Ces revers sévères en série ouvrent l'Alsace et la Lorraine aux armées allemandes.** Non seulement le réseau ferré des Vosges demeure fonctionnel, mais de nombreux magasins et dépôts de ravitaillement tombent aux mains de l'ennemi. Les troupes françaises opèrent un mouvement de retrait sur Metz autour de l'Empereur : sont regroupées les troupes de Bazaine grossies de la Garde Impériale commandée par le général Bourbaki, le général Frossard et les rescapés de son 2^{ème} corps, les généraux Ladmirault et Canrobert avec des divisions du 4^{ème} et du 6^{ème} corps... L'Etat-major de l'Empereur est dans l'ignorance absolue de la force, de l'emplacement et des mouvements des armées ennemies.



Napoléon III a perdu toute autorité morale pour poursuivre le commandement en chef de l'armée. Malade, indécis, dépassé par les événements, il ne songe qu'à protéger son fils qui l'accompagne et à faire replier les troupes sur Châlons-sur-Marne pour couvrir Paris et préserver son trône. **Il remet le commandement de la totalité de l'armée du Rhin à Bazaine vers qui se tournent tous les espoirs du pays.**

❖ L'heure du « glorieux Bazaine »

Bazaine, reçoit un télégramme de l'Empereur le 12.08.1870 : alors que la situation est déjà compromise. L'Empereur le nomme, malgré les réticences du Maréchal, commandant en chef de l'Armée du Rhin. Ainsi, après trois jours de bataille, du 16 au 18.08.1870, Bazaine est mis brusquement à la tête de 4 corps d'armée (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème}), de la Garde impériale de Bourbaki, de 2 divisions de réserve de cavalerie, et d'une artillerie puissante de 540 pièces. Dans la tourmente, Bazaine qui n'a jamais été invité aux conseils de l'Etat-major de l'Empereur et qui n'a pas été informé du moindre plan de campagne impérial, (pour la bonne raison qu'il n'y en a pas), choisit de retrancher ses troupes en position défensive dans et autour de Metz. Du 15 au 20 août des combats sanglants se déroulent autour de Metz pour rompre l'encerclement. Les manœuvres prussiennes concourent à empêcher la jonction entre les troupes de Bazaine et le corps d'armée de Mac-Mahon et à enfermer Bazaine à Metz dans un « *cercle de fer* », selon les propos de von Moltke.



Carte du déroulement des hostilités

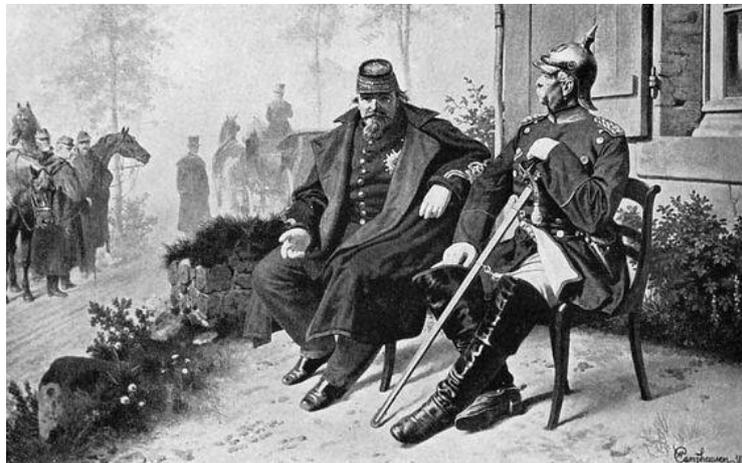
Le 16.08.1870, Napoléon III quitte Metz accompagné d'une escorte de chasseurs d'Afrique. Il est à Mourmelon le soir même. Puis il atteint Verdun et Châlons-sur-Marne sans difficulté. Indésirable sur les champs de bataille et indésirable à Paris, **l'Empereur demeure à l'Etat-major de Mac-Mahon, qui tolère sa présence.** Mac-Mahon est en charge de la reconstitution des quatre corps de l'armée de Châlons mais sa situation devient précaire ; les Prussiens avancent vers l'ouest et leur blocus de Metz s'accroît avec l'arrivée incessante de renforts.

❖ La reddition de l'Empereur à Sedan et la fin de l'Empire

Le 21.08.1870, Mac-Mahon considère, en accord avec l'Empereur, qu'il est impossible de secourir Bazaine. Il hésite et donne l'ordre à l'armée de Châlons de marcher sur Reims et d'y transférer son quartier-général. Avant de lever le camp de Châlons, sur ordre de l'Empereur, les approvisionnements non transportables sont brûlés. L'Etat-major de Mac-Mahon est à Reims le 22.08.1870. Puis sous la pression du Conseil de Régence présidé par Eugénie, du gouvernement et de l'opinion publique qui privilégient la délivrance de l'armée de Bazaine, il se dirige vers Montmédy le 23.08.1870 avec 120.000 soldats et 8000 cavaliers. Les troupes de Mac-Mahon poursuivent leur avancée lente en véhiculant d'immenses convois de vivres et de munitions et en perdant après des marches forcées épuisantes, des trainards en route. Elles atteignent Rethel le 24.08.1870 et poursuivent leur progression vers l'Est. Mais le 27.08.1870, parvenu à Stonne sous Sedan, Mac-Mahon dont les unités sont dispersées, confronté à d'importantes forces prussiennes et sans nouvelles de Bazaine, reconnaît qu'il lui est impossible ni de secourir Bazaine, ni de gagner Montmédy. Une de ses divisions est sévèrement battue à Beaumont en Argonne le 29.08.1870.

Le 31.08.1870, Mac-Mahon se voit contraint de passer la Meuse et de retraiter vers Sedan où ses troupes exténuées, rongées par la faim, démoralisées et qui crient à la trahison, sont le jouet des armées prussiennes. **Le 01.09.1870 d'ultimes combats d'une grande violence se déroulent au sud de Sedan à Bazeilles. Mac-Mahon est blessé par un éclat d'obus et confie son commandement au général Ducrot.** Celui-ci fait charger héroïquement la cavalerie de réserve qui se sacrifie « *comme un ouragan* » mais sans résultat durable. Sur le champ de bataille, sur ordre signé du ministre de la guerre, le général Ducrot doit céder son commandement au Général Wimpffen qui arrive d'Algérie... Celui-ci constate que la situation est sans issue... Ses troupes sont encerclées par des forces ennemies en surnombre, soumises à l'artillerie allemande disposée sur les hauteurs autour de la ville encaissée ; les pertes humaines sont considérables. Napoléon III qui, pendant toute cette campagne, n'a vécu que des défaites, accablé par cet effroyable gâchis, envoie un de ses officiers d'ordonnance au Général O'Reilly, gouverneur de la place de Sedan, pour qu'il sollicite une suspension d'armes auprès du quartier général Prussien.

Le 02.09.1870, à Sedan, Napoléon III capitule sans condition ; il fait hisser le drapeau blanc sur la citadelle et envoie son épée au roi de Prusse. Il est fait prisonnier avec 39 généraux, 75.000 soldats, 650 canons, 10 000 chevaux, 550 pièces de campagne et de siège et 66.000 fusils. L'organisation de l'armée impériale française est anéantie, le gros des unités de l'armée régulière est hors de combat. **La route vers Paris est ouverte.** Une armée allemande forte de 130.000 hommes s'y engouffre. Le Traité de capitulation est confié à von Moltke par le roi de Prusse ; le général Wimpffen fraîchement nommé se voit obligé d'endosser les conséquences humiliantes de la capitulation.



Napoléon III et Bismarck à Donchery

Le 04.09.1870, la République est proclamée à Paris et un gouvernement provisoire de la défense nationale tente d'organiser avec les députés républicains et le Ministre de l'intérieur et de la guerre, Gambetta, la poursuite de la guerre à Tours. La capitale est encerclée dès le 19.09.1870. La ville est affamée. L'approvisionnement en eau potable est supprimé.

❖ Metz dans un « cercle de fer »

Bloqué dans Metz qui devient le « nœud de la guerre » et « le dernier rempart de la France », Bazaine ne cherche pas vraiment à entrer en communication avec le nouveau gouvernement républicain. Son armée est en état de souffrance ; les hommes et les officiers en plein désarroi moral, sont soumis à la faim, au froid, marchent et dorment dans la boue. Nombre de chevaux sont mangés ou ne peuvent plus assurer le moindre service pour mouvoir l'artillerie. Les civils en grand nombre dans la ville partagent le même dénuement.

Bazaine tente quelques sorties sans succès en raison des dégâts effroyables causés par le « cercle de fer » de l'artillerie prussienne, puis il hésite, manque d'énergie. Soumis aux atermoiements de ses généraux de corps d'armée qu'il consulte trop souvent, sans nouvelle de Mac-Mahon, il ne tente plus d'action offensive, commet une suite d'erreurs d'appréciation de ses réserves en vivres et en munitions et engage des pourparlers avec l'ennemi qui seront catalogués comme autant de trahisons.

❖ Tentative de négociation d'un pacte de non-agression avec l'ennemi

Dès le 12.10.1870, Bazaine charge le général Napoléon Boyer d'entrer en contact avec Bismarck. Il croit pouvoir se poser en arbitre de la destinée de la France. Son attitude prouve qu'il nourrit une ambition politique personnelle depuis que Napoléon III est retenu prisonnier. Il refuse d'accepter la chute de l'Empire ; notamment, il fait conserver les aigles et les en-têtes impériaux des courriers. Pour lui, la trahison c'est l'avènement de la « République du 4 Septembre », qui lui apparaît pire que la victoire ennemie et que le démembrement prévisible du pays... Il ne cherche pas à se rapprocher de Gambetta. Il propose à Bismarck de « neutraliser l'armée de Metz », donc de cesser tout conflit armé avec l'armée allemande, et que les allemands acceptent de laisser marcher l'armée de Metz sur Paris afin de rétablir l'ordre social (et en conséquence de rétablir l'Empire ?). En définitive, les négociations secrètes de Boyer avec Frédéric Charles et Bismarck ont pour but de permettre à l'armée du Rhin d'aller « défendre l'ordre social contre les mauvaises passions » engendrées à Paris par la République. En contrepartie, la neutralisation de l'armée de Metz permettrait à l'ennemi d'occuper selon son bon vouloir, des territoires français... Les tentatives de négociation d'un pacte avec l'ennemi échouent ; Bismarck refuse.

Le 25.10.1870, Bazaine envoie le général Cissey pour discuter cette fois des conditions de la reddition de Metz.

❖ « Bazaine a capitulé ! »

Après avoir fait voter les généraux de l'armée du Rhin (8 pour et 2 contre), Bazaine signe la capitulation de Metz le 27.10.1870 à 22h30. La totalité des troupes, leurs armements, leurs munitions (et les drapeaux) sont livrés aux Allemands, en tout : 173.000 hommes, 6.000 officiers, 50 généraux dont 3 maréchaux, 10.000 chevaux, 1700 canons, 3 millions d'obus, 280.000 fusils, 23 millions de cartouches. Dans sa proclamation à l'Armée du Rhin, Bazaine écrit : « Vaincus par la famine, nous sommes contraints de subir les lois de la guerre en nous constituant prisonniers. » Il ajoute : « Tout ce qui était loyalement possible de faire pour éviter cette fin a été tenté et n'a pu aboutir. » La reddition de Bazaine permet aux allemands de se porter sans obstacle au-devant de l'armée de la Loire forte de 100.000 hommes en cours de constitution par Gambetta.

❖ Bazaine, le désastre Impérial personnifié

La capitulation est un choc inimaginable, « la plus grande douleur de la France » ! Militairement, cette capitulation d'une forteresse est assimilée à une capitulation « en rase campagne ». Cette catastrophe militaire humiliante et infâmante afflige l'opinion publique revancharde qui réclame immédiatement un coupable. La responsabilité de Bazaine est mise en avant par les journalistes. Son nom est sur toutes les lèvres. Il est accusé de défaitisme, d'avoir failli à sa tâche, d'être à l'origine de la terrible défaite et pire, de trahison.

Son niveau d'impopularité atteint celui de Napoléon III. Bazaine, représentant emblématique de l'Empire, est plus que jamais la proie des républicains. Il est ulcéré d'avoir été qualifié de traître par Gambetta, ministre de la guerre du gouvernement provisoire. Des brochures anonymes publiées à Bruxelles le traînent dans la boue. Des officiers abhorrant Bazaine mènent des campagnes anonymes. Depuis Tours, un ancien officier du génie ayant servi sous ses ordres à Metz, Louis Rossel, signe deux articles virulents à charge avant de rejoindre les rangs des communards. Une lettre anonyme, parue dans le journal « L'Indépendance belge » en décembre 1870, a un énorme retentissement. On finira par trouver son auteur, le colonel d'Andlau, qui a fait partie de l'état-major de Bazaine à Metz. Il déclare regretter « le bon temps des commissaires de la convention aux armées » qui, en 1792, avaient le pouvoir de faire tomber les têtes des généraux et ne leur laissaient comme seule alternative que de vaincre ou mourir...

❖ Bazaine prisonnier des Prussiens

Napoléon III obtient du roi de Prusse que Bazaine le rejoigne en captivité, en résidence surveillée à Kassel en Westphalie, au château de Wilhelmshöhe. Bazaine se constitue prisonnier au quartier général du Prince Frédéric-Charles à Corny et il est dirigé sur Kassel sur ordre du roi de Prusse. A Kassel, Bazaine est accueilli avec effusion et émotion par l'Empereur, et par l'impératrice qui bénéficie d'une autorisation de court séjour auprès de son époux. L'Empereur embrasse Bazaine et l'impératrice se jette à son cou en sanglotant. Le Maréchal loge dans une modeste villa du faubourg de Kassel où il est bientôt rejoint par son épouse le 12.11.1870 ; c'est là que Maria-Josefa donnera naissance en décembre 1870 à son quatrième enfant, Alphonse.

Parallèlement les quatre armées françaises reconstituées dans le Nord, sur la Loire et dans l'Est sont battues, une à une, malgré des combats héroïques de novembre à janvier. Le 18.01.1871 Bismarck organise à Versailles la cérémonie de proclamation de l'Empire d'Allemagne, ce qui exacerbe les rancœurs et les vexations. Le 26.02.1871, le Gouvernement de la défense nationale signe l'armistice précédant la paix conclue par Thiers le 26.02.1871 et signée à Francfort le 10.05.1871. La France humiliée cède à l'Allemagne l'Alsace et la majeure partie de la Lorraine et se voit fixer un délai de 3 ans pour payer une « indemnité » de 5 milliards de francs or... Du 21 au 28.05.1871, l'insurrection révolutionnaire de la Commune de Paris est écrasée par les troupes fidèles au gouvernement.

❖ Commission d'enquête puis Conseil de guerre sous la pression de l'impopularité

Bazaine est libéré par les Prussiens après le Traité d'armistice, en février 1871. Il s'établit provisoirement en Suisse. Il regagne son domicile parisien au 63 de la rue d'Éna, en septembre 1871 et, sous la pression de l'opinion publique, réclame à Thiers une commission d'enquête pour examiner sa conduite. La Commission militaire présidée par le maréchal Baraguey d'Hilliers, avec lequel Bazaine n'a jamais eu de relations cordiales, lui inflige, en mai 1872, quatre blâmes sévères. Mais cette « sanction » ne calme pas la campagne haineuse déchaînée contre sa personne, au point que Bazaine rejoignant l'opinion publique, finit par réclamer un conseil de guerre. La mort de l'Empereur le 09.03.1873 annule pour Bazaine tout espoir de réhabilitation au sein d'un régime impérial. La composition du Conseil pose problème : elle ne pourra pas respecter l'article 10 du code de justice militaire qui édicte qu'un maréchal doit être jugé par 4 maréchaux et 3 généraux de division. L'Assemblée nationale les remplace par des généraux et confie la présidence au Duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe, qui vient de rentrer en France et qui a retrouvé son grade de général de division...

Le procès Bazaine commence le 06.10.1873 dans le cadre fastueux du grand Trianon ; il va durer plus de deux mois. Il s'agit par ce procès d'exception intenté à un militaire inféodé à l'Empereur, de clôturer avec éclat la chute irrémédiable du Second Empire. Le ministère public est assuré par le général Pourcet et le banc de la défense par Maitres Lachaud père et fils. Le dossier de l'accusation établi par le général Séré de Rivière est terrible ; il a été préparé minutieusement et constitue ce que certains appelleront un « dossier fourre-tout » et à charge, basé sur 2400 pièces, ce qu'un éditorialiste (Jules Noriac) appellera « le détail heures par heures de toutes les hontes » de cette campagne.



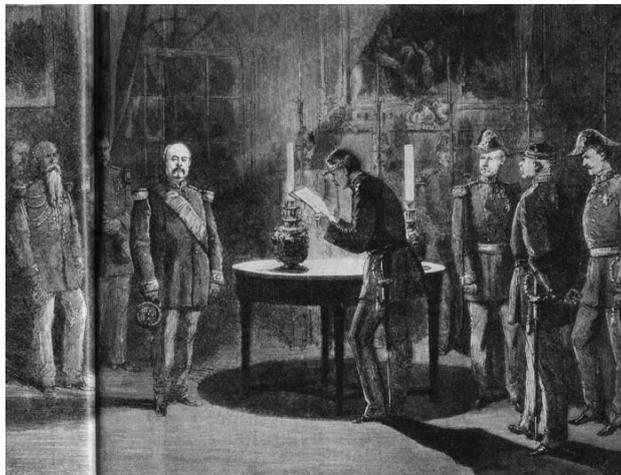
Ouverture du procès de Bazaine le 06.10.1873 à Trianon

L'interrogatoire du Maréchal se déroule du 13 au 18.10.1873. Il révèle surtout l'impréparation de la campagne par l'Etat-major de l'Empereur, l'absence de stratégie, le manque de communications entre les corps d'armée éparpillés, l'incohérence entre les ordres donnés par l'Empereur, ceux du Quartier Général et ceux de Bazaine. Dès les premiers revers, le doute s'est installé dans les esprits des officiers supérieurs et un tumultueux désarroi a régné dans l'armée française mal organisée, malgré la vaillance et l'héroïsme des troupes.

Le 10.12.1873, les débats du procès en instance devant le Premier Conseil de guerre permanent de la 1^{ère} Division Militaire s'achèvent. Près de deux cents témoins ont été auditionnés. Bazaine en grande tenue, couvert de décorations et du grand cordon de la Légion d'Honneur, prononce ces derniers mots : « Je porte sur la poitrine deux mots : « Honneur et Patrie » qui m'ont guidé dans toute ma vie militaire. Je n'ai jamais manqué à cette noble devise, pas plus à Metz que partout ailleurs pendant les 42 ans que j'ai servi loyalement la France... » Il ajoute : « Je le jure devant le Christ. » Le procès s'est déroulé dans le pire contexte politique et dans une ambiance de dénigrement journalistique. Les juges militaires se retirent pour délibérer. Ils doivent juger cet homme pour « n'avoir pas fait son devoir, avoir capitulé devant l'ennemi et avoir rendu la place de Metz qu'il commandait sans avoir fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ».

❖ Une peine de mort commuée en 20 années de détention

Après seulement deux heures de délibération, le général Pourcet fait donner lecture, par le greffier Alla, de l'arrêt rendu à l'unanimité des membres du conseil de guerre. **Bazaine est condamné à la peine de mort avec dégradation militaire.**



Lecture de la sentence par le greffier Alla. En arrière-plan à gauche le Lieutenant-colonel Willette reconnaissable à sa longue barbe

Pourtant, ces mêmes membres du Conseil, avec la même unanimité, considérant que Bazaine a pris le commandement de l'armée du Rhin dans des difficultés inouïes alors que la situation était largement compromise, adressent aussitôt, le 10.12.1873, **un appel à la clémence auprès du Ministre de la Guerre** afin que la sentence ne soit pas exécutée. Sur la proposition du Ministre de la Guerre, le Président de la République Mac-Mahon commue la peine en « **20 années de détention dans une enceinte fortifiée avec dispense des formalités de dégradation militaire** ». Bazaine, qui revendiquait d'être fusillé « *en soldat* », refuse de se pourvoir en cassation dans le délai légal de 24 heures. Au vu de la nouvelle peine plus clémente, Bazaine écrira aussitôt le 12.12.1873 à Mac-Mahon : « *Je serais mort sans regret car la demande en grâce que vous ont adressé mes juges venge mon honneur.* »

❖ Un aménagement spécial de la prison de l'île Sainte Marguerite

Dès le 19.12.1873, le bruit s'est répandu suivant lequel le Gouvernement a fixé l'île Sainte-Marguerite comme lieu de détention du Maréchal. Un article du Journal de Nice du 20.12.1873, s'en fait l'écho. Le Préfet des Alpes-Maritimes reçoit une missive du Ministre de l'Intérieur, en date du 20 décembre, l'informant de la décision de transférer le Maréchal Bazaine à l'île Sainte-Marguerite pour y subir sa peine. Il précise que des travaux « *d'appropriation* » seront exécutés par les soins du Génie militaire dans les locaux de l'île et que des fonds seront délégués. Par ailleurs des dispositions transitoires seront prises afin d'assurer la garde pénitentiaire en l'attente d'une organisation définitive. Le 18.12.1873, le commandant du génie d'Antibes visite le site avec le Directeur général des prisons, Mr Jailland, et l'Inspecteur des bâtiments de l'Etat, Mr Normand. Comptenu du délabrement des locaux, de grosses réparations sont estimées nécessaires.



Au premier plan à gauche les six cellules de détention construites par Louis XIV

Le décret officiel portant affectation du fort de l'île Sainte-Marguerite aux condamnés à la peine de la détention sera signé le 16.01.1874, 15 jours après l'arrivée de Bazaine.

❖ Le lieu de détention

Le Fort de l'île Sainte-Marguerite est une forteresse de défense, bâtie par le Duc de Guise qui construit des fortifications de 1624 à 1627 sur d'anciens vestiges romains datant du 1er au Vème siècle. En 1633, Richelieu fait l'acquisition de l'île et fortifie le site. Au cours de la guerre de 30 ans, le fort, occupé par une garnison de 800 espagnols, est remanié et renforcé.

Après leur départ, le fort est reconstruit par Vauban et devient le « Fort royal ». Le premier mémoire de Vauban, daté de 1682, prévoit les aménagements à réaliser. Le bastion est amélioré, il prend l'aspect d'un pentagone. Des embrasures servant au tir sont percées, des fossés sont creusés, des locaux pour garder la poudre et les munitions sont construits. Le casernement des soldats est amélioré. Une place d'armes est créée ainsi que des locaux spécifiques aux officiers. Le fort dispose de magasins de vivres, d'une chapelle et d'un moulin. L'eau de pluie est recueillie dans des citernes construites par les romains, mais elle est fréquemment rationnée. Une terrasse de soixante pas de longueur et de trente pieds de large, surplombe la mer à 23 mètres de hauteur et permet de disposer judicieusement des canons et de jouir d'un panorama de toute beauté sur la baie de Golfe Juan, le cap d'Antibes, la pointe de la Croisette de Cannes et l'Estérel.

C'est sur décision de Louis XIV en 1687 que le fort devient prison d'Etat ou « prison royale ». En conséquence, six cellules d'isolement sont édifiées sur l'à-pic rocheux qui surplombe la mer au nord de l'île, face à la baie de Cannes ; les fenêtres donnant sur la falaise au Nord sont barrées par des grilles épaisses en fer forgé et des portes à tambour dans les couloirs limitent la circulation. C'est un « quartier de haute sécurité » avant la lettre, rendant impossible toute communication. Toutefois chaque cellule comporte une cheminée et une fosse d'aisance ; par ailleurs, l'accès à la chapelle est possible. Des centaines de prisonniers ont été tenus captifs dans ces cellules, dont « *l'Homme au masque de fer* », avant son transfert à la Bastille. Certains prisonniers de haut-rang et fortunés auront l'autorisation de choisir la décoration de leurs cellules. **En 1789, le Fort devient prison militaire.**

❖ Le personnel pénitentiaire

La garde de Bazaine est confiée à l'Administration pénitentiaire. Mr Marchi, qui faisait fonction de Directeur au dépôt de Quélern dans la Rade de Brest, est nommé officiellement et in-extrémis « *Directeur de 3^{ème} classe* » à la maison de détention de l'île Sainte-Marguerite le 25.12.1873. Il est à Paris le 30.12.1873 et se met en route pour Antibes le 01.01.1874. Il prend effectivement ses fonctions le 04.01.1874 au soir. Il succède au précédent Directeur, Monsieur Brun. Ses émoluments (4000 francs) incomberont au budget du Département.

Marc Marchi, né à Ajaccio le 15.01.1828, est issu d'une famille illustre en Corse ; un grand père ayant servi dans les armées de l'Empire, chef de bataillon à 27 ans, devenu demi-solde, oncle par alliance du Général Lefebvre-Desnouettes. Comme la famille Bonaparte, la famille Marchi a dû fuir la Corse en 1793 sous Paoli. Elle a trouvé refuge dans le duché de Lucques. Son père, rédacteur en chef du Journal de la Corse, puis juge au Tribunal de commerce, par ailleurs membre du conseil municipal d'Ajaccio, est mort en 1873.

Marc Marchi est un ancien sous-lieutenant de la garde Nationale d'Ajaccio. Il entreprend une carrière de journaliste, dirige un journal littéraire « *l'Abeille de la Corse* », entre au conseil municipal d'Ajaccio et oblique brutalement vers l'administration pénitentiaire en 1861 avec le grade d'inspecteur aux appointements...

En 1866, il est inspecteur à la prison de Clairvaux puis en 1867, à Nogent le Roi en Haute Marne et en 1871, chargé de la direction du dépôt des déportés de Quélern. Il y reçoit 4000 prisonniers communards condamnés par le conseil de guerre et en instance de départ pour la Nouvelle Calédonie. Il y demeure 28 mois et organise 6 départs. La qualité de son administration est remarquée par son ministre de tutelle. **Six gardiens sont nommés par le ministère de l'Intérieur à la demande de Marchi ; ils viennent tous de Quélern** et sont chargés du service intérieur de la maison de détention.

Les soldats du 11^{ème} de Ligne sont également chargés de la garde du prisonnier et de la surveillance des abords du lieu de détention. Les ordres et consignes de garde sont très précis et fixés par un Décret du 25.05.1872.

Toutefois, lors de sa réception à Paris le 30.12.1873, parmi le flot de consignes verbales qui lui ont été données, Marchi retiendra la recommandation essentielle suivante : « *Vous traiterez le prisonnier avec les plus grands égards. En un mot à Sainte-Marguerite il faut être homme du monde et non directeur des prisons* ». En fait Marchi est un fonctionnaire zélé qui, compte-tenu de ses antécédents familiaux, ne peut être défavorable à un maréchal nommé par Napoléon III.

❖ La vie à Sainte-Marguerite

Le 28.12.1873, Madame Bazaine fait une courte visite et apporte un peu de réconfort au prisonnier et à son fils. Elle repart le soir même. Manifestement « la maréchale » souffre dans son amour-propre. Son ambition est déçue. Elle qui a lié sa vie à un héros promis au plus brillant avenir, est désormais condamnée au rôle humiliant de compagne d'un prisonnier à vie. Cette situation n'est pas de nature à satisfaire cette jeune femme énergique et ambitieuse. Les événements prouveront qu'elle a joué un rôle déterminant pour convaincre son mari de s'évader.

Le prisonnier Bazaine bénéficie d'une grande liberté, de même que les personnes qui l'accompagnent. Le lieutenant-colonel Willette sera autorisé plusieurs fois à quitter l'île sur autorisation du ministre, pour rendre visite à Paris, à son épouse et à ses quatre enfants. Il en profitera pour rencontrer des ministres dans l'optique constante d'améliorer les conditions de détention du maréchal. Avant même l'arrivée du nouveau directeur M. Marchi, le lieutenant-colonel Willette s'était rendu à Paris pour protester contre le fait que le précédent Directeur, M. Brun, faisait surveiller Bazaine par les gardes chaque fois qu'il se rendait sur la terrasse devant la falaise Nord, et il avait obtenu gain de cause. Le ministre De Broglie avait enjoint à M. Brun de « surveiller le prisonnier mais sans le gêner ».

L'entretien de M. Marchi, le lendemain de son arrivée, avec le Préfet des Alpes-Maritimes, ne lui apporte pas de consignes plus précises. M. Marchi constate le soir même que, dans l'attente de l'aménagement de la prison de Bazaine, la porte d'entrée des locaux assignés provisoirement à Bazaine et la porte de son logement sont situées sur le même palier... Bazaine dispose d'une chambre avec un lit en fer garni d'une paille, d'un matelas et d'un traversin, un bureau en sapin, une commode et quatre chaises.



Les locaux de détention de Bazaine
De gauche à droite : La prison du masque de fer, le logement du Directeur, le logement de la famille Bazaine, la passerelle latérale

Lors de leur première rencontre, Bazaine renouvelle à M. Marchi son serment sur l'honneur prêté à Versailles de « *ne jamais chercher à s'évader et à respecter et à faire respecter par sa famille et par ses domestiques les règlements pénitentiaires* » ; il promet spontanément de se conformer scrupuleusement au règlement et de ne susciter aucun embarras à son geôlier. Ces bonnes intentions ne rassurent qu'à moitié le Directeur Marchi qui adopte une attitude de rapprochement systématique et d'accompagnement des prisonniers lors de leurs fréquentes promenades sur la terrasse. En fait, les sujets de conversation ne manquent pas.

Bazaine qui est seul à charge de l'Etat, doit payer les repas des 8 membres de sa famille et de sa suite, y compris de son valet de chambre. Cela représente entre 1800 à 2000 francs par mois, une charge difficilement gérable car Bazaine n'a plus aucun revenu. Les plats servis sont identiques à ceux des officiers qui s'alimentent à la cantine. Le prisonnier ne peut recevoir de visites sans l'autorisation spéciale du ministre. Au début, Bazaine est libre d'adresser des courriers postaux sans aucun contrôle et son domestique se déplace librement au contact direct des habitants du fort. Il reçoit librement journaux, brochures et livres. Bazaine et Willette renouvelleront quelques temps après leur serment sur l'honneur à la demande du Ministre de l'Intérieur avant d'intégrer leur logement définitif. Un récapitulatif très précis des consignes de police du fort et de la garnison est rédigé et diffusé. Pour assouplir la surveillance, le Maréchal se plaint toujours constamment de Marchi.

❖ Les préparatifs précoces de l'évasion

Bazaine devient morne, ressasse le déroulement des événements qui l'ont conduit au déshonneur, comprend qu'il est illusoire de compter sur une libération anticipée ou sur un éventuel bannissement du territoire national. Fréquemment du haut de la terrasse, il observe avec nostalgie les mouvements de la ville de Cannes et de Golfe Juan, là où existe la « vraie vie ». Sous

l'impulsion de Willette, le maréchal, qui a pris de l'embonpoint, se met à la pratique de la marche rapide, de l'escrime et de la gymnastique. Un potager est aménagé près de la terrasse au pied d'une muraille, activité de culture agricole qui trompe l'ennui et occupe les deux hommes dans la journée. Ils développent également un élevage de canards et de poules. Mais une autre activité effective importante se développera après le transfert dans les nouveaux locaux : Willette et le Maréchal s'activeront pendant des heures dans un « atelier de confection » au sein des locaux de détention. Ils passeront des heures à travailler les tissus avec des nécessaires à couture achetés par Willette pendant ses voyages... Les gardes seront intrigués par le fait que la lumière brille une bonne partie de la nuit dans la chambre du Lieutenant-colonel... L'après-midi, les prisonniers déclareront faire la sieste, pour se consacrer tranquillement aux préparatifs d'évasion...

❖ Le transfert dans les nouveaux appartements

Le 14.02.1874, Bazaine est installé dans sa nouvelle résidence de 7 pièces en duplex aménagée dans l'ancienne infirmerie du fort.



La nouvelle résidence de la famille Bazaine et sa passerelle donnant sur la terrasse face à la mer

A l'étage, une chambre pour Mme Bazaine et sa fille Eugénie, une pour Bazaine et ses deux fils, et entre ces deux chambres, une pour la femme de service mexicaine et l'institutrice. La chambre de Willette est située au rez de chaussée à côté de celle du domestique Barreau. Deux chambres sont réservées aux gardiens de service. La porte cadénassée est reliée à la terrasse par une passerelle, ce qui facilite la garde du prisonnier. Pour sortir, le prisonnier et ses hôtes doivent emprunter l'escalier et passer obligatoirement par cette porte.

La composition de l'équipe d'administration est retenue le 21.02.1874 : Un Directeur, un médecin, un aumônier, le gardien chef Gigoux, 4 gardiens venant de Quelern et le gardien Plantin venant de Marseille.

Ayant quitté Paris, Madame Bazaine arrive à Sainte-Marguerite le 21.02.1874, à 6 heures du soir, cette fois pour y séjourner.



Elle est accompagnée par ses trois enfants, sa femme de chambre et l'institutrice. Notons qu'il fut rapidement de notoriété publique que Bazaine, âgé de 63 ans, et sa jeune épouse de 25 ans vivaient séparément et n'entretenaient aucune relation et que celle-ci était auprès de son époux, contrainte et forcée par les événements.

L'arrivée de Mme Bazaine est à l'origine de nombreuses visites d'étrangers ou de parents qui déambulent en toute liberté dans les locaux du couple. Marchi s'en plaint avec amertume au directeur de son administration en mars 1874. Madame Bazaine est décrite comme « *ne manquant ni d'attraits ni d'esprit, très intelligente, douée d'une mémoire des plus étonnante et d'un caractère des plus énergique.* » Pour la famille, s'ouvre la perspective déprimante d'une longue captivité... C'est probablement le motif essentiel qui expliquera le parjure du Maréchal.

On peut estimer que la décision formelle de fuir date de l'arrivée de Madame Bazaine et correspond au début de l'organisation des préparatifs d'évasion. En ce sens, Willette récupère discrètement les très nombreuses cordelettes qui entouraient les innombrables malles apportées par la Maréchale...

❖ Une prison « ouverte »

La visite d'une certaine Mme de Goyon, réalisée en présence d'un gardien, est l'occasion de démontrer l'absence de parloir et entraîne en retour une réglementation spéciale « relâchée » édictée par le Ministre : autorisation à tout visiteur de rencontrer le prisonnier dans ses locaux, du matin jusqu'au soir, sans être préalablement fouillé, et même autorisation de prendre les repas avec lui sans la surveillance d'un garde.

On note une recrudescence des visites au point que les visiteurs se succèdent chaque jour sans aucun contrôle effectif, au grand désespoir de M. Marchi. Ces visiteurs se chargent, sans aucun doute, de courriers secrets confiés par le couple. Parallèlement, M. Marchi constate une activité grandissante de bateaux de pêche et de plaisance dont certains mouillent au pied de la falaise pendant plusieurs jours. S'agit-il de repérages des fonds marins sous le Fort ? Marchi note le développement de conversations à distance des navigants avec Willette et Bazaine. Il adressera à sa hiérarchie une lettre signalant le risque d'évasion par la mer... Malgré ses protestations au ministre de l'intérieur, M. Marchi n'aura aucun soutien.

Bien que la surveillance soit assez distante, les prisonniers n'ont de cesse de se plaindre de la présence pesante de M. Marchi qui nourrit des soupçons d'évasion de plus en plus fondés. Avec la venue de l'été, les prisonniers obtiennent de pouvoir prendre le frais sur la terrasse jusqu'à 22 heures avant que les gardes ne ferment à clé les portes des appartements cellules.



Fin mai 1874, se présente le frère aîné de Bazaine, Dominique (1809-1893), polytechnicien et ingénieur en chef des ponts et chaussées, commandeur de la Légion d'Honneur, professeur à l'école des ponts et chaussées. Il est accompagné de son épouse, née Georgina Elizabeth Hayter (1813-1874). Tous deux ont l'autorisation de séjourner dans l'île pendant une quinzaine de jours. Bazaine confie à l'époque à son frère son plan d'évasion. Ce dernier du haut de la terrasse, frémit en imaginant le risque de chute mortelle. Bazaine lui répond que la mort ne serait rien et qu'elle permettrait à Pepita de retrouver sa liberté et de reconstruire sa vie. Il termine en disant : « *On m'a forcé à vivre mais Pepita ne doit pas être enterrée vivante* ».

Le 10 juin 1874, prise d'un malaise sur l'île, l'épouse du frère de Bazaine est transférée au Grand Hôtel de Cannes où elle expire brutalement le 15. Bazaine qui avait obtenu l'accord du Ministre pour se rendre à son chevet « *accompagné par un garde habillé en bourgeois* » ne put s'y rendre à temps. Une fois dans Cannes, aurait-il tenté de rejoindre l'Italie en train ? Bazaine ne sera pas autorisé à se rendre aux funérailles de sa belle-sœur.

❖ Les préparatifs peu discrets de l'évasion

Il semble que peu après son jugement, Bazaine ait obtenu l'assurance par le Ministre de la Guerre, M. de Cissey, que sa peine serait commuée en « *bannissement* » et qu'il pourrait bénéficier d'une pension. C'était aux yeux de M. Marchi un gage que le prisonnier ne tenterait pas de s'évader. Pourtant, le 30.06.1874, Mme Bazaine quitte l'île avec sa femme de chambre et son plus jeune fils Alphonse. **Elle se rend à Paris afin, dit-elle, de rencontrer avec le frère de Bazaine, le Président Mac-Mahon.**

Avant de quitter la capitale, bizarrement, elle envoie une lettre à M. Marchi à l'attention du maréchal Bazaine pour l'informer du succès de sa démarche. Elle écrit que Mac-Mahon lui a donné la promesse formelle de la prochaine commutation de la peine en bannissement. Cette lettre, dont les termes sont confirmés dans une lettre du frère de Bazaine 48 heures après, accentue la perplexité de M. Marchi car elle lui est adressée personnellement, mais le climat politique du moment ne saurait admettre un quelconque aménagement de la peine du maréchal. De toute évidence, cette lettre vise à endormir la vigilance du Directeur car en fait Mac-Mahon a formellement refusé la demande de la maréchale. Certains ont avancé que Mme Bazaine aurait écrit à

l'encre sympathique sur le rabat de l'enveloppe à son époux, de se tenir prêt à compter du 30 juillet et de guetter, à partir de 19 h00, un signal venant d'une barque dans la direction de Golfe Juan. Elle confirmera ces faits dans un entretien relaté par le journal le Figaro daté du 19.08.1874.

Dans une nouvelle lettre, Mme Bazaine déclare que, sur les conseils de son médecin, elle part prendre les eaux à Spa en Belgique et que probablement elle ne reviendra plus dans l'île. A Spa, elle mène grand train, au vu et au su de tous, dans un grand hôtel où elle a pris le nom de Mme de la Pena.

Le 16.07.1874, le Dr Raynaud, médecin attaché au lieu de détention sur l'île, constate que les deux enfants de Bazaine, Eugénie et son fils aîné ont une infection intestinale persistante. Ils sont méconnaissables, pâles, amaigris car depuis des semaines ils ne se nourrissent que de salades et de fruits tant la cuisine de la cantine est exécrable. Le praticien conseille de les transférer dans un lieu plus tempéré sous l'accompagnement de leur institutrice. **Ainsi, le 17.07.1874, Bazaine n'a ni son épouse ni ses enfants auprès de lui. Il ne reste à ses côtés que son domestique Barreau et le colonel Willette.** Bazaine reçoit régulièrement des nouvelles de son épouse depuis Spa où elle est accompagnée désormais par tous ses enfants.

Elle se met bientôt en route discrètement vers Gênes avec son neveu Alvarez de Rul, très fortuné et âgé d'une vingtaine d'années. Là, elle loue à la compagnie « *Peirano Danovaro* », au prix de 1000 francs par jour, un petit bateau à vapeur sous pavillon italien, le « *Ricasoli* », au prétexte de faire une petite croisière le long des côtes.

Courant juillet, Bazaine reçoit une étrange visite d'un certain capitaine Doineau qui a obtenu l'autorisation ministérielle d'avoir trois entretiens avec le prisonnier. Bazaine l'aurait connu autrefois lorsque Doineau lui a succédé à la tête du bureau arabe. Doineau va servir d'intermédiaire entre Mme Bazaine et Willette. Le 02.08.1874, alors qu'il est à Nice, Doineau est averti par un télégramme venant de Gênes que « *la maison est louée aux conditions voulues. Signé Revilla* ». Il faut traduire que, comme convenu, un bateau a été loué. Doineau se présente le 04.08.1874 au fort pour sa troisième visite, et avertit Bazaine. Marchi n'est pas informé par le Préfet des Alpes-Maritimes de l'existence de ce télégramme... Parallèlement, tous les deux jours, par l'intermédiaire de Doineau, des lettres soi-disant écrites par Mme Bazaine continuent d'être adressées depuis Spa, donnant au Maréchal des nouvelles de la famille. On aura pourtant la preuve que Mme Bazaine se trouvait déjà à Gênes. **Le 08.08.1874, le colonel Willette informe M. Marchi qu'il quittera l'île le lundi 10.08.1874 à 6 heures du matin.** Manifestement, la date d'évasion est fixée et tout est en place pour passer à l'acte.

Le 08.08.1874, au petit matin, par gros temps, Mme Bazaine et Antonio Alvarez de Rul embarquent à Gênes en direction de Golfe Juan. La mer est forte et la traversée du vapeur est agitée. Madame Bazaine et Alvarez de Rul sont victimes d'un horrible mal de mer. Le bateau fait escale le lendemain matin à San Rémo. Tellement éprouvée par la traversée, Mme Bazaine en pleurs se laisse tomber sur le quai. Elle est conduite à l'hôtel où elle se repose quelques heures. A 15H00, le vapeur reprend sa course. Il arrive au Golfe Juan à 18h00. Mme Bazaine et son neveu sont déposés à la pointe de la Croisette par le canot du vapeur mené par des matelots. Tous deux se mettent à la recherche d'une barque de pêcheur à louer. L'accord se fait avec un patron pêcheur qui exige de piloter la barque tant la mer est agitée. Mme Bazaine ne veut rien entendre et lui tend un louis, ce qui a pour effet de limiter les ardeurs du pêcheur. Selon les déclarations de Mme Bazaine, alors que la nuit tombe, la barque où elle a pris place s'éloigne du rivage en direction du Fort royal sous les coups de rames d'Alvarez de Rul dans l'intention de faire des signaux lumineux.

Ce 09.08.1874 à 21h30, comme à l'accoutumée, Bazaine, Willette et Marchi se promènent sur la terrasse en bavardant. Ils parlent des étoiles filantes nombreuses à cette période de l'année... peut-être pour donner une explication aux signaux lumineux provenant de la barque. Willette dit combien il est chagriné de devoir quitter le maréchal tôt le lendemain. Il pousse même l'équivoque en déclarant à Marchi qu'il confie Bazaine à ses bons soins... Marchi s'écrie : « *N'ayez crainte, je veillerai sur le Maréchal !* » Puis Willette, évoquant son départ du lendemain et la nécessité de se lever à 5 heures du matin, prend congé. A 21h 30, Bazaine et Willette rejoignent rapidement leur habitation placée sous la surveillance du gardien-chef Gigoux et du garde Plantin.

❖ **Un coup de tonnerre en France : l'Évasion**

Le lendemain 10.08.1874, à 6 heures du matin, le surveillant déverrouille la porte du lieu de détention. Willette est prêt, un sac à la main. Le serviteur Barreau le suit avec deux valises et une cantine. Il les dépose dans une brouette et tous deux se dirigent vers l'embarcadère du fort, appelé « le Port de la réserve ». Le bateau part vers 6h30 et arrive à Cannes rapidement. Là, Willette fait viser sa carte de congé par le militaire préposé et se presse de prendre le train pour Paris.

Vers 8 heures, Marchi trouve que le logis des prisonniers est bien calme ; les volets sont encore clos. Il envoie un surveillant se renseigner. En retour, on lui assure que Barreau a déclaré que Bazaine dort et que Willette est bien parti au petit matin. Marchi en conclut que Bazaine prolonge son repos après s'être levé pour saluer Willette lors de son départ matinal.

C'est vers 9 heures 30 que le gardien-chef Gigoux apporte le courrier au maréchal. Le jeune valet Barreau se contente de lui déclarer dans un éclat de rire : « *L'oiseau s'est envolé !* ». Le gardien-chef Gigoux vient alors annoncer à Marchi que Bazaine s'est évadé. Marchi accourt et constate que le lit n'est pas défait, la chemise de nuit n'a pas été utilisée ; Bazaine n'y a pas passé la nuit. **Ainsi, après 221 jours de prison, dans la nuit du 9 au 10 août 1874, Bazaine s'est échappé.**

❖ **L'alerte générale et les multiples arrestations**

Marchi fait donner l'alerte. Le clairon sonne. Il fait procéder à une battue. Plusieurs équipes fouillent le fort et l'île. On trouve la jumelle du maréchal sur un terre-plein derrière le parapet nord du fort et en contre-bas au pied des remparts, une longue tresse de 23 mètres de long, formée de tissus, morceaux de cordes et de ficelles, abandonnée sur la berge. La corde à nœuds serait ensanglantée à certains endroits. Elle comprend également certains éléments de corde d'un jeu de croquet et d'une balançoire offerts aux enfants Bazaine par Isabelle d'Espagne... Marchi retrouve un point de fixation de la corde à une gargouille du rempart, installé à l'insu total des gardiens. Lors d'une fouille rigoureuse des appartements de Bazaine, on trouvera même un fusil et un revolver.

Il faut faire vite. Marchi informe par télégraphe Cannes et le ministère à Paris. Dans la matinée du 10.08.1874, toutes les polices de France sont informées, y compris bien-sûr la police des frontières. Le ministre de l'intérieur est furieux. Il suspecte immédiatement des complicités internes et donne l'ordre au Préfet de faire arrêter tous les civils, dont Barreau, Marchi, les gardiens, le gardien-chef Gigoux, le lieutenant-colonel Willette et le capitaine Doineau.

Willette, qui avait atteint Marseille, est arrêté par la police judiciaire alors que le train Marseille-Paris allait partir. Principal suspect, il est écroué au fort Saint-Nicolas puis transféré à la prison de Grasse et ramené à Cannes après avoir eu l'autorisation d'envoyer un télégramme à sa famille à Paris. De toute évidence, compte-tenu de sa grande liberté, c'est lui qui a collectionné cordes, ficelles, et morceaux de tissus pendant des semaines et les a mis bout à bout pour obtenir une corde à même de résister à un poids de 100 kg. Détail supplémentaire, Marchi se souvient alors qu'un après-midi, sur la terrasse, la petite Eugénie a réclamé de l'eau de mer pour emplir son arrosoir et qu'on le descendit alors au moyen d'un fil de lin ; moyen fort commode pour calculer la hauteur du rempart nord.

A 23h00 le 10.08.1874, des gendarmes cernent le fort. Personne ne peut en sortir. Le 11.08.1874, surviennent trois chargés de l'instruction : l'Avocat général de la cour d'Aix, un juge du Tribunal de Grasse et le Procureur de la République accompagnés par un chef de bataillon et par un lieutenant de gendarmerie. Marchi subit un long interrogatoire. A 16 heures, avec les gardiens sous ses ordres, il est mis en état d'arrestation et incarcéré sur l'île dans l'ancienne prison du « *Masque de fer* ». Le 12.08.1874 au soir, les captifs sont transférés enchaînés et sous bonne garde, en train, de Cannes à Grasse, et écroués. Le 13.08.1874, Willette est également emprisonné à Grasse. Pendant 17 jours, Marchi est soumis à de multiples interrogatoires. Il est libéré le 30.08.1874 non sans avoir subi de multiples vexations et des mauvais traitements.

❖ **Les circonstances probables de l'évasion**

Depuis son lieu de fuite, le Maréchal écrira une lettre afin de disculper le personnel pénitentiaire et Willette : « *J'ai fait seul, de concert avec ma femme et son neveu Alvarez de Rul, ce qu'il y avait à faire pour opérer ma descente périlleuse et je m'en suis tiré au prix de fortes contusions et de déchirures à mes vêtements et à ma peau.* ». De son côté, Pepita confirmera avoir eu pour principe de ne compromettre aucun protagoniste dans cette évasion, y compris les matelots du vapeur. Elle ajoutera pourtant : « *Cependant nous ne nous préoccupions pas trop de trouver une autre barque, parce que nous nous disions : s'il le faut absolument nous nous servirons de ces gens-là* ».

Bazaine aurait réalisé une prouesse en affrontant la descente des remparts : Le développement des événements laisse supposer qu'après le départ de Marchi le 09.08 au soir, le gardien-chef Gigoux, au lieu de monter sur la terrasse et d'obliger le gardien Plantin et le factionnaire de service ce soir-là, à se mettre en ronde permanente jusqu'à la pose, a autorisé ce dernier à ouvrir la porte cadénassée ce qui a permis au domestique du Maréchal de leur offrir un thé dans le corps de garde. Ainsi, un peu avant 22h00, la nuit étant tombée, Bazaine serait ressorti de son logement-prison par la porte de service du rez-de-chaussée avant qu'elle ne soit verrouillée et alors que le factionnaire en place buvait son thé offert par Barreau. Bazaine se serait faufilé jusqu'à la gargouille où la corde avait été mise en place préalablement par Willette ; il se serait abrité quelques temps derrière le muret et aurait descendu la falaise de l'île à l'aide de la corde à nœuds.

Il sera confirmé que la corde a été tressée minutieusement par le Colonel Willette pendant des mois. Rétrospectivement, les factionnaires attesteront que la lumière brillait la nuit dans sa chambre et que comme on lui en avait fait remarque, il a fait valoir qu'il brûlait ses propres bougies et non celles de l'Etat...

Mais pour certains, les aveux de Bazaine ne sont pas convaincants : Bazaine âgé de 63 ans, pesait plus de 100 kilos, et semblait très peu agile physiquement et fort peu habile de ses mains, au point que selon un témoin, « *il ne savait pas nouer sa cravate.* » !

André Castelot aura cette réflexion à propos des estivants qui constatent le péril de la descente : " *Ils tremblent, mais aussi ils se demandent avec raison comment le gros maréchal a pu se lancer ainsi dans le vide sans se rompre le col.*"

Dans le cadre de l'enquête, la descente de la falaise fut proposée à deux jeunes hommes sportifs et musclés. Ils démontrèrent que cette descente était possible mais épuisante.

En fait, le rempart nord du Fort par où Bazaine s'est échappé a effectivement une hauteur de 23 mètres, mais il comporte quasiment à mi-hauteur une zone proéminente arrondie chargée de terre et permettant de servir d'appui stable. Du reste un olivier sera planté à cet endroit dans les années qui suivront. Jouant son va-tout, Bazaine aurait d'abord descendu une dizaine de mètres pour atteindre ce premier appui. Il lui restait ensuite 13 mètres à descendre en s'aidant des nombreuses aspérités rocheuses du rempart jusqu'à la berge. Dans une de ses chroniques, après la visite du Fort avec Mac-Mahon, Maupassant attestera : « *Il n'était pas besoin d'être un gymnaste habile pour se laisser glisser sur ces rochers complaisants...* »

Il faut noter par ailleurs que la corde présentait des nœuds espacés ce qui devait faciliter la descente. Mais Bazaine ayant une raideur séquellaire d'une blessure à la main droite contractée en Afrique, Willette réalisa avec le dossier d'une balançoire d'Eugénie une sorte de ceinture comme en ont les couvreurs, reliée à la corde par des crochets.



Estampe espagnole. (Plon). Rempart Nord du Fort Royal avec au centre le dessin de la corde ayant servi à l'évasion de Bazaine

Autre prouesse, les journalistes inventèrent des scénarii héroïques et se répandirent en articles fantaisistes détaillés vantant le courage de Mme Bazaine et de son cousin Alvarez de Rul qui ont loué une chaloupe à fond plat à Cannes afin de faire des signaux pour manifester leur présence.

De son côté Bazaine, apercevant les signaux de son épouse aurait pris « *une allumette dans son gousset, et fait jaillir une petite flamme en la frottant contre le rocher* » ; puis il aurait continué sa descente. Arrivé à l'extrémité de sa corde, comme il restait

encore quelques mètres pour atteindre le sol, à bout de forces, Il aurait fermé les yeux et se serait laissé tomber entre deux rochers, sur une zone sableuse. Il se serait relevé avec difficultés pour constater que le bateau de pêche sur lequel ramaient son épouse et M. de Rul était proche de la côte. Alors il se mit à l'eau, s'accrochant aux rochers, tentant de nager vers la corde qu'on lui avait jetée. M. de Rul, aurait réussi à le saisir sous les bras et à le hisser dans l'embarcation. Ramant alors dans une mer très agitée et contre le vent, après avoir pris en charge le Maréchal tombé à l'eau, exténué, les ongles arrachés ils le menèrent à force d'avirons sur le « *Ricasoli* » qui mouillait à plusieurs kilomètres.



Ce scénario n'explique pas comment Alvarez seul aurait pu hisser à bord un homme de 100kg, alors qu'il relevait de deux jours de diète pour mal de mer et que selon les déclarations de Mme Bazaine, ils auraient mis deux

heures pour parcourir le kilomètre vers le Fort. Par la suite, les marins ont évalué que pour rejoindre le « *Ricasoli* » au large il aurait fallu au moins trois heures d'efforts à deux marins aguerris et que le type d'embarcation invoqué, à fond plat, aurait eu des risques sérieux de chavirer tant la mer était houleuse. Ainsi cette version ne tient pas. Mme Bazaine, quels que soient son courage et sa ténacité, n'aurait pu être capable d'un tel exploit. Du reste, un marin nommé Marius Rocca confirmera avoir effectivement loué une barque à la pointe de la croisette à Cannes à Mme Bazaine et à son cousin en fin de journée du 09.08 et

avoir retrouvé l'embarcation le lendemain sur la côte à Golfe-Juan. Il s'agissait manifestement de faire des signaux mais également une diversion pour diriger les premières recherches de l'évadé sur la terre ferme et sur le territoire français.

De toute évidence, c'est la chaloupe du « *Ricasoli* » menée par plusieurs marins aguerris et probablement payés, qui est venue chercher Mme Bazaine et son cousin Alvarez de Rul au large du Golfe Juan vers 22h00 puis s'est dirigée vers le Fort Royal pour prendre en charge le Maréchal afin de les mener à bord du bateau à vapeur. **En définitive, un tel trajet si rapide en chaloupe appelait l'intervention de professionnels.**

Le « *Ricasoli* » au large leva l'ancre un peu avant une heure du matin pour se diriger vers le port de Gênes, qu'il atteindra le 10.08.1874, vers 11 heures du matin.

❖ Le procès des protagonistes

En France, le retentissement de l'évasion est considérable. Pour beaucoup cette évasion sonne comme un aveu de culpabilité de la part de Bazaine. Le procès des protagonistes supposés de l'évasion se tient à Paris le 14.09.1874. Paradoxalement, et contrairement aux injonctions de nombreux français, **les juges font preuve d'une grande mansuétude.** Les sentences sont prononcées le 17.09.1874 : Marchi et le domestique Barreau sont acquittés ; le gardien-chef Gigoux est condamné à 1 mois de prison, Willette et le gardien Plantin écopent de 6 mois de prison et le capitaine Doineau de 2 mois. Le neveu de la Maréchale, Alvarez de Rul, toujours en fuite, est condamné par contumace à 6 mois de prison. Ces verdicts bienveillants suscitent indignation et ironie en France. Après le procès, Marchi révélera les propos tenus par le domestique Barreau : celui-ci déclarera que l'épouse du gardien-chef Gigoux aurait touché une grosse somme d'argent de la part du frère de Bazaine et qu'il lui aurait fourni le fusil retrouvé dans le pavillon des prisonniers pour une somme de 50 francs. Le revolver aurait été fourni gracieusement en prime pour la souscription à l'abonnement effectué en cachette au journal « Le sifflet »...

Willette est condamné à six mois de prison en septembre. Incarcéré au fort Lamalgue puis libéré le 17 mars 1875, il est placé en disponibilité avant d'être mis d'office à la retraite quelques mois plus tard. Malgré son intervention auprès du ministre de la guerre pour conserver son grade militaire afin de pouvoir assurer les études de ses quatre enfants, et devant le refus qui lui est opposé, il se reconvertira sans grand succès en représentant en vin d'Espagne, (vin produit par des vignobles appartenant à l'Impératrice Eugénie), puis bénéficiera d'un poste au journal le Figaro. Admis à l'hôtel des Invalides en 1882, il y mourra le 23 juillet 1892. Après une cérémonie religieuse avec les honneurs militaires en l'église Saint-Louis-des-Invalides, son corps sera inhumé au cimetière du Montparnasse.



Marc Marchi, qui a été acquitté, bénéficiera d'une ordonnance de non-lieu, sera réintégré dans l'administration et nommé directeur des condamnés aux travaux forcés de Saint-Martin de Ré le 15.10.1875.

❖ La fuite et l'exil de Bazaine en Espagne

Bazaine, après avoir été déposé à Gênes, gagna la Suisse par le train Turin – Bâle puis passa par la Prusse-Rhénane via Constance pour atteindre rapidement Bruxelles et rejoindre ses enfants à Spa. Certains avancent qu'il aurait gagné l'Angleterre avant de se fixer en Espagne à Madrid.

Tout semble accabler la fin de vie du Maréchal pendant son misérable exil de 14 années. Il est bien accueilli par la reine Isabelle mais il est rejeté par la colonie française de Madrid. Sa vie de la famille est marquée par les difficultés matérielles et financières et par les ennuis de santé. Il est perclus de rhumatismes. Il ne dispose d'aucune retraite ou pension militaire depuis son procès. Son hôtel parisien financé sur ses économies n'est pas complètement payé et ne peut être vendu. Les ressources s'épuisent. Bazaine bénéficie de l'aide de son frère, de la Reine Isabelle et du Duc d'Aumale. Madame Bazaine ne peut compter sur l'aide de sa mère, sans grande fortune. Le Palais, que lui a donné en dot l'Empereur à Mexico, a été repris par Juarez après la mort de Maximilien. Il y a longtemps qu'elle a vendu ses bijoux et notamment une parure d'émeraudes offerte par l'impératrice lorsque tout lui souriait. Pendant la durée du procès, elle a vécu avec ses enfants dans un couvent de Versailles.

Aux inquiétudes de Bazaine s'ajoutent les critiques et les injures journalières lui venant de France. Même les Généraux qui étaient placés sous ses ordres se répandent en propos calomnieux. Pour tenter de faire taire les accusations de trahison émanant de toutes parts, Bazaine publie sans grand succès, en 1883, un ouvrage intitulé « *Episodes de la guerre de 1870 et le Blocus de Metz* ». Cela ne permet pas d'apaiser les haines à son encontre. Le 17.04.1887, un ancien « communard » représentant en vins, frappe à sa porte et lui porte un coup de couteau au visage, juste au-dessus de l'œil « *pour venger la France* ». Bazaine en gardera des maux de tête incessants et une vision diminuée. La condamnation du forcené à 8 ans de travaux forcés par la justice espagnole soulèvera une vague d'indignation en France.

Fatiguée par cette vie d'angoisse et de difficultés financières, accablée par cette succession d'épreuves, après avoir soutenu constamment son époux dans ses tourments, et probablement du fait de l'affaiblissement des sentiments au sein de son couple,

Maria-Josefa qui a multiplié les dettes autour d'elle, retourne au Mexique avec sa fille Eugénie, dans l'espoir d'y retrouver ses biens. Elle ne reviendra plus.

Bazaine meurt seul, sans famille et sans amis, le 23.09.1888, à l'âge de 77 ans, d'une congestion cérébrale. On découvrira dans sa chambre une lettre écrite quelques temps avant sa mort dans laquelle il déclare : « *On m'a fait tant de mal, on a été si injuste avec moi. On a été si inique pour le vieux soldat dont la carrière de 42 ans a été si pure ! Comment résister à de pareilles injustices ?* » Il termine sa lettre en appelant son trépas. Des funérailles officielles sont célébrées à Madrid en présence du ministre de la Guerre et des maréchaux espagnols, de son frère et de ses deux fils. En France, le journal « *L'intransigeant* » titrera le 26.09.1888 : « *Mort d'un traître* » et commentera « *Nous nous plaisons à penser qu'aucun Français n'assistait à l'enterrement de ce misérable traître...* ». La haine de Bazaine n'a pas disparu après sa mort. Il conserve l'étiquette de lâche, de traître, d'un « *galonné couvert d'honneurs* » qui a choisi de capituler devant l'ennemi au moment où le destin de la France était en jeu. Le ministre de la justice refusera, en 1911, la demande en révision de son procès déposée par son fils Alphonse Bazaine. Bazaine est inhumé au cimetière de San Justo à Madrid. Ses restes ont été déposés par la suite dans une case du Patio San Milan.

❖ **Le devenir des membres de la famille :**

Mme Bazaine mourra à Thapalm près de Mexico en 1900. Sa fille Eugénie, née en 1869 à Paris, filleule de l'Empereur et de l'Impératrice, décédera à Madrid en 1946. Son fils François Achille surnommé « *Paco* », garde de la reine Isabelle de Bourbon, mourra à Cuba face aux insurgés en 1898. Alphonse, le 3ème fils de Bazaine, né en Allemagne à Kassel en 1871, filleul du roi d'Espagne Alphonse XII et d'Isabelle II, sera officier de cavalerie en Espagne. Il participera aux campagnes du Maroc et de Cuba. Il combattra en 14/18, à sa demande, sous le pseudonyme de « *Capitaine Baso Alfonso* » dans une unité française, le 29ème Dragons et sera décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de guerre. Il décédera en 1949 sans avoir pu obtenir un procès en réhabilitation de son père.

Outre-Rhin, le 02.09, date anniversaire de la reddition de Sedan, sera choisie comme Fête nationale, pour avoir « *scellé dans le sang l'unité des peuples de l'Empire Allemand* ». Ce choix aura pour effet en France de raviver chaque année le souvenir de la défaite et le désir de revanche.

Les réelles conditions de l'évasion de Bazaine n'ont jamais été élucidées. Le Maréchal a toujours endossé la totale responsabilité de sa fuite et le scénario qu'il a mis en avant a eu pour effet de protéger ses acolytes et même ses gardiens et d'égarer les enquêteurs. Des bruits insistants ont toutefois circulé suivant lesquels Bazaine serait sorti tout simplement par le portail du Fort, avec la complicité d'un garde soudoyé à grande hauteur...



Entrée du Fort Royal

Le Fort royal est inscrit aux monuments historiques depuis 1927 et fait l'objet de rénovations par la ville de Cannes depuis 2009.

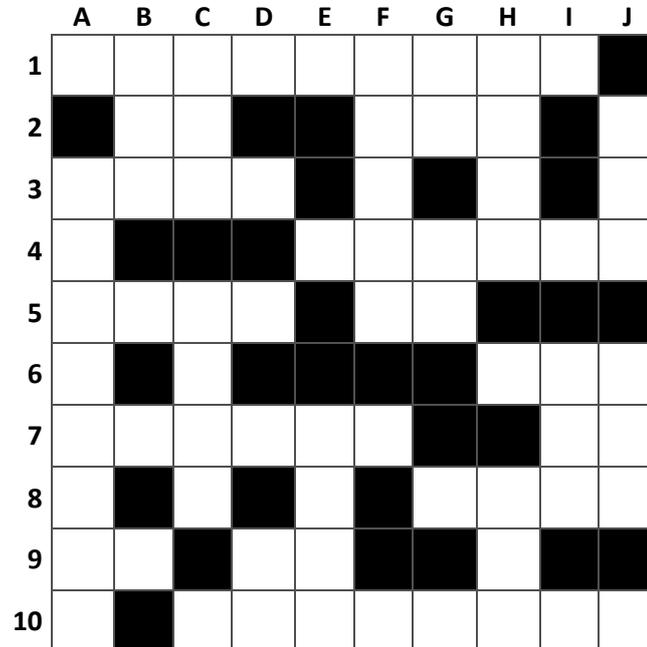
Remerciements aux agents municipaux du service des Archives de la ville d'Antibes

Sources

1. « Le Maréchal Bazaine à l'île Sainte-Marguerite » par Ernest Hildesheimer. Archiviste des Alpes Maritimes. Cannes. Editions de la Castre. J. Delannoy. 1945. Service des archives d'Antibes : Référence BH258.
2. « La vérité sur l'évasion de l'ex Maréchal Bazaine » par Marc Marchi, ancien directeur de la maison de détention de l'île Sainte-Marguerite. E. Dentu. Libraire Editeur. Paris. Palais Royal. Galerie d'Orléans. Deuxième édition. 1883. Imprimerie de l'Etoile. Boudet directeur rue Cassette
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5496229g/f6.image>
3. « L'Affaire Bazaine » par Henri Guillemin. Documents vidéo site ma RTS : Trois épisodes diffusés en 1962 à la Télévision suisse romande.
<https://www.rts.ch/archives/dossiers/henri-guillemin/7067376-l-affaire-bazaine.html>
4. « Bazaine et la capitulation de Metz par Émile de La Bédollière ». Imprimerie Viéville et Caplomont. Paris. 6 Rue des Poitevins. Libraire Editeur Georges Barba. 7 Rue Christine. Paris.
https://books.google.co.uk/books?id=Vv11_07IFOUc&pg=RA3-PT1&dq=Le+mar%C3%A9chal+Bazaine+SAINTE-MARGUERITE&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKUwjl4Njvp-PnAhW-ycQBHXNIDw0Q6AEINjAC#v=onepage&q=Le%20mar%C3%A9chal%20Bazaine%20SAINTE-MARGUERITE&f=false
5. « La famille Bazaine » https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_Bazaine
et « François Achille Bazaine » [https://fr.wikipedia.org/wiki/François_Achille_Bazaine](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Achille_Bazaine)
6. Site Archives municipales de la ville de Cannes. « Histoire de la corde. »
<http://expos-historiques.cannes.com/a/420/prison-du-marechal-bazaine-et-histoire-de-la-corde/>
7. « L'affaire Bazaine: un Maréchal devant ses juges » par François Christian Semur. Edition Cheminements. 2009.
<https://books.google.de/books?id=ZbslG8Wjzk0C&pg=PA369&dq=Bazaine++Baumont+Maurice&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKUwjo6bz058bAhUiMwKHXDJCJQQ6AEIMDAB#v=onepage&q=Bazaine%20%20Baumont%20Maurice&f=false>
<https://books.google.co.uk/books?id=ZbslG8Wjzk0C&printsec=frontcover&dq=Le+mar%C3%A9chal+Bazaine+SAINTE-MARGUERITE&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKUwji3wuWfPnAhWdwsQBHyUAFOQ6AEILjAB#v=onepage&q=Le%20mar%C3%A9chal%20Bazaine%20SAINTE-MARGUERITE&f=false>
8. Guy de Maupassant : « L'évasion de Bazaine » dans Œuvres complètes. Page 1336 et suivantes.
<https://books.google.co.uk/books?id=Kz7NriQo5MMC&pg=PA1337&dq=les+conditions+de+Bazaine+sainte-marguerite&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKUwiprL67r-PnAhUEwsQBHda6AScQ6AEIjAH#v=onepage&q=les%20conditions%20de%20Bazaine%20sainte-marguerite&f=false>
9. « L'année politique 1874 » par André Daniel. Première année. Charpentier et Cie Libraires Éditeurs. Paris. 28 Quai du Louvre. Edition 1875. Page63 et suivantes et page 313 et suivantes.
<https://books.google.de/books?id=cS88ipl4o2gC&pg=PA315&dq=L'%C3%A9vasion+de+bazaine&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKUwi6qt3J7sblAhUjwqYKHQXqBOYQ6AEIVTAG#v=onepage&q=L'%C3%A9vasion%20de%20bazaine&f=false>
10. « Les grandes évasions de l'histoire de France » par Jean-Baptiste Rendu. First éditions. Département d'Edits8. Juin 2016. 12 Avenue d'Italie. 75013. Paris.
<https://books.google.fr/books?id=uDg7DAAAQBAJ&pg=PT103&pg=PT103&dq=marc+marchi+%C3%A9rins&source=bl&ots=v0JoaE1aSb&sig=ACFu3U2-O-VYAViXeAUd7mffMg1yPl6-rg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKUwirr-PM-7jrAhXD8uAKHazJAvyQ6AEwEXoECAEQAQ#v=onepage&q=marc%20marchi%20%C3%A9rins&f=false>
11. 8^{ème} volume des « Causes célèbres de tous les peuples », Cahiers 36 à 40 par Armand Fouquier. « Relation complète du procès du Maréchal Bazaine ». Tome VIII. H. Lebrun éditeur. Rue de l'Université. Paris. 1874.
<https://books.google.co.uk/books?id=yIlMAQAIAAJ&pg=RA1-PA173&dq=Le+mar%C3%A9chal+Bazaine+SAINTE-MARGUERITE&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKUwirwfySquPnAhUewsqBHC3kQ6AEIazAl#v=onepage&q=Le%20mar%C3%A9chal%20Bazaine%20SAINTE-MARGUERITE&f=false>
12. « Rapport officiel du Maréchal Bazaine : Capitulation de Metz » : par François Achille Bazaine. Lyon. Lapierre-Brille Editeurs. 6 Rue de la Barre. 1871.
<https://books.google.co.uk/books?id=T1xUAAAACAAJ&printsec=frontcover&dq=Le+mar%C3%A9chal+Bazaine+Hildesheimer&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKUwIMlqO2oePnAhUr2aYKHZktAbU4FBDoAQguMAE#v=onepage&q&f=false>
13. « Le Mémorial de Napoléon III » par A. Chenu. Editeurs : Paris : Ghio 41 Quai des Grands Augustins. Suisse : Sandoz et Fischbacher 33 Rue de Seine 1872 Imprimerie Toinon et Cie à Saint-Germain
https://books.google.fr/books?id=a_NSAAAACAAJ&pg=PA303&dq=Bazaine+s%27%C3%A9vade&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKUwjugLn79NzrAhUH4aQKHf_XApM4PBDoATAFegQIBhAC#v=onepage&q=Bazaine%20s'%C3%A9vade&f=false
14. Site d'histoire de la Fondation Napoléon. Napoleon.org
<https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/biographies/bazaine-achille-1811-1888-marechal/>
15. « Bazaine, coupable ou victime ? À la lumière de documents nouveaux ». De Jean Regnault, Edmond Ruby
https://books.google.fr/books?id=yhLqDwAAQBAJ&pg=PT25&dq=bazaine++espagne&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKUwizmd_Z-ovsAhWkyUKHT9DCKYQuwUwA3oECAQQA#v=onepage&q=bazaine%20%20espagne&f=false
16. « La Maréchale Bazaine » par Aymar de Flagy. 1874. Bibliothèque nationale de France Lachaud et Burdin éditeurs imprimeurs.4 Place du Théâtre français. Paris. Source gallica.bnf.fr.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5451157s/f10.image>

Mots-croisés grille n°20

« Arrivée de Napoléon 1er à Sainte-Hélène, son existence et sa mort sur cette île » par Guy LINDEPERG



Horizontalement :

1. Capitale de l'île perdue.
2. Pronom personnel - Inverse de négation.
3. Mammifère aux bois.
4. Deuxième gouverneur anglais de Sainte-Hélène.
5. Le dé en a la forme - Lu.
6. Présent sur Sainte-Hélène.
7. Première résidence de Napoléon à Sainte-Hélène - Titane au labo.
8. Sur l'île, Napoléon la pressentait.
9. Ruisseau - Mesure chinoise.
10. Famille anglaise prévenante à l'égard de Napoléon.

Verticalement :

- A. Amiral anglais recevant Napoléon à son arrivée à Sainte-Hélène.
- B. Sur Sainte-Hélène, Napoléon ne laissa pas la sienne aux Anglais.
- C. Elle fait le tour de l'île - Il apaisait l'Empereur.
- D. Note.
- E. Barre d'acier pour la circulation.
- F. Il se perdait à Sainte-Hélène.
- G. Aide au choix - À être payé.
- H. Premier gouverneur anglais de Sainte-Hélène remplacé en 1816 par le garde-chiourme de Napoléon - Moi en désordre.
- I. Art chaotique.
- J. Rien de tel sur l'île - Napoléon, sur la fin, s'y trouvait au mieux.

Remue-méninges XX de l'Empereur

« Napoléon 1^{er} à Sainte-Hélène, son existence et son décès »

par Guy LINDEPERG

XX.1- Exposez les conditions de l'arrivée de Napoléon 1^{er} sur l'île de Sainte-Hélène.

XX.2- Expliquez la prise de possession des lieux à Longwood et l'organisation du séjour de Napoléon 1^{er} et de sa suite.

XX.3- Précisez les activités et les libertés de Napoléon 1^{er}.

XX.4- Décrivez l'ambiance qui a régné à Longwood.

XX.5- Expliquez l'organisation et les dispositions prises par les Anglais vis-à-vis de Napoléon 1^{er} et de sa suite.

XX.6- Que dire des médecins de Napoléon 1^{er} ?

XX.7- Que dire des deux abbés qui ont accompagné l'Empereur à Longwood ?

XX.8- Citez les personnes proches de Napoléon 1^{er} qui ont quitté Sainte-Hélène et pour quelles raisons.

XX.9- Précisez les causes et les circonstances de la mort de l'Empereur.

Solutions des jeux du bulletin n°019 :

Mots-croisés de l'Empereur Napoléon 1^{er}, grille n°19

« Napoléon 1^{er} part pour Sainte-Hélène »

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P		M	A			M	E	R	
2	L	O	N	G	W	O	O	D		G
3	Y			I		T	N		R	O
4	M	A	I	T	L	A	N	D		U
5	O		L		O		A	E		R
6	U	R	E		I		I	P		G
7	T			C		M	E	A	R	A
8	H	E	L	E	N	E		R	E	U
9		T		O		N		T	E	D
10	G	E	O	R	G	E			L	

Solution des Remue-ménages XIX de l'Empereur :

« Napoléon 1^{er} part pour Sainte-Hélène » par Guy LINDEPERG

XIX.1– Pourquoi Napoléon 1^{er}, dans sa lettre au Prince-Régent d'Angleterre, écrit-il : « J'ai terminé ma carrière politique. Je viens comme Thémistocle m'asseoir au foyer du peuple britannique en ayant confiance en l'hospitalité britannique ainsi qu'en la protection de ses Lois » ?

Réponse :

Napoléon avait une grande connaissance de l'histoire de la Grèce et de la Rome antiques ainsi que de tout ce qui relève de l'Orient. Thémistocle est un général, homme d'Etat et stratège athénien qui a joué un rôle déterminant dans la victoire de la Grèce lors de la seconde guerre médique.

Il est né en 524 avant J.C à Phrearrhii et décéda en 460 avant J.C à Magnésie du Méandre. Il laisse un livre : « *Les lettres de Thémistocle* ». Il mène une carrière politique en qualité de chef du parti populaire des démocrates. Il fait construire des trières de combat de la flotte Grecque et fortifie le port du Pirée contre l'invasion Perse dont la marine, cinq fois plus forte est écrasée en 480 avant J. C.

Thémistocle est sans scrupule, avide de gloire et de luxe, son orgueil est tyrannique. Il finit par être banni de son pays et se réfugie dans un premier temps à Argos. Puis, menacé de mort, il demande asile vers 471 avant J.C au roi de Perse Artaxerxés I, fils de son ennemi vaincu à Salamine. Il est comblé d'honneurs par le roi de Perse qui lui confie le gouvernement des cités grecques d'Asie Mineure. Il meurt à 65 ans (Plutarque évoque un empoisonnement).

Ainsi, le 13 juillet 1815, Napoléon s'adresse à son ennemi anglais, le Prince-Régent, comme Thémistocle s'adressait à son ennemi Perse, en se mettant sous la protection de ses lois. Mais à la différence du roi de Perse, le Prince-Régent d'Angleterre refusa d'accueillir avec les honneurs son ennemi Napoléon.

XIX.2- Comment expliquer le refus du Prince-Régent à la demande de Napoléon 1^{er} ?

Réponse :

Le Prince-Régent semble avoir été abusé puis dépassé par le refus opposé à la demande de Napoléon, par son premier ministre Lord Liverpool. En effet, cette décision bafoue les principes de « l'Habeas corpus », loi anglaise garantissant les libertés publiques fondamentales et interdisant tout emprisonnement sans jugement et toute arrestation arbitraire. Lord Liverpool ne l'a pas respectée et a donc jeté l'opprobre sur le Prince-Régent et sur l'Angleterre.

XIX.3- Quelles sont les conséquences politiques de ce refus en Angleterre ?

Réponse :

Cette décision d'arrestation et de bannissement de l'Empereur sans jugement entraîna une importante crise politique en Angleterre, menée par les libéraux et réunissant tous les partis politiques. Étonnamment, il semble que Lord Liverpool n'eut pas de sanction.

Les Anglais furent choqués par cette décision car le peuple appréciait Napoléon 1^{er}. C'est du reste le risque d'une déstabilisation de l'équilibre politique de l'Angleterre suite à une éventuelle présence de Napoléon 1^{er} sur le sol britannique qui aurait motivé les craintes du premier ministre Lord Liverpool. Celui-ci est resté en fonction de 1812 à 1827.

Il décèdera le 4 décembre 1828 à 58 ans. En plus de ses fonctions principales il a été Leader de la Chambre des Lords et Premier lord du Trésor. C'est lui qui nomma Hudson Lowe geôlier en Chef de Napoléon à Sainte-Hélène.

XIX.4- Quelles sont les personnes qui accompagnèrent l'Empereur dans son ultime exil ?

Réponse : on dénombre :

- le Général Bertrand, son épouse et leurs 3 enfants (Napoléon, Bertrand et Hortense) habitent Hutt's Gate. Ils échappent ainsi aux ambiances mornes de Longwood et cela permet à Bertrand de jouer un rôle très utile d'agent de renseignements.
- le Général Montholon, son épouse et leurs 2 enfants (Tristan et Joséphine Napoléone).
- le Général Gourgaud, qui loge dans une annexe le long de la cuisine.
- Emmanuel de Las Cases, rédacteur du « Mémorial de Sainte-Hélène » qui sera publié en 1823. Las Cases parle anglais. Il loge à proximité de la cuisine.
- le personnel domestique est composé de : Marchand, Saint-Denis (dit Ali), Noverraz (valet de chambre), Cipriani (maître d'hôtel), Lepage et Chandelier (cuisiniers), Pierron (confiseur), les frères Archambault (piqueurs), Gentilini (valet de pied), Rousseau (argentier), Santini (huissier), les Bernard au service de Bertrand, Joséphine la servante de madame de Montholon, O'Meara médecin de Napoléon qui sera remplacé par Antommarchi et deux abbés Buonavita et Vignali, ce dernier donnera les derniers sacrements à l'Empereur.

XIX.5- Où se situe l'île de Sainte-Hélène et combien de temps dura le voyage depuis Plymouth?

Réponse :

Sainte-Hélène est une île volcanique de 122 km² (17 km de long sur 10 km de large) ; son point culminant est le pic de Diane (818 m) au sud-ouest de Longwood. Sa capitale est Jamestown. L'île est située dans l'océan Atlantique sud à 1856 km à l'ouest des côtes de l'extrême nord-ouest de la Namibie et à 3286 km à l'est sud-est de la ville brésilienne de Recife.

Elle est nommée Hélène, prénom de la mère de l'Empereur romain Constantin 1^{er}. En 1657 elle devient possession de la Compagnie anglaise des Indes orientales.

Aujourd'hui la population de l'île compte environ 5000 habitants. La zone ou district de Longwood est territoire français de même que la résidence des Briars et bien entendu la vallée du tombeau ou vallée du géranium où fut inhumé Napoléon 1^{er}. Ces parties de territoire sont gérées par le Ministère français des Affaires étrangères depuis 1858 et nos couleurs nationales y flottent en permanence.

Le voyage de Napoléon 1^{er} depuis Plymouth jusqu'à Jamestown s'effectua du 9 août au 15 octobre 1815 soit environ 2 mois et demi de navigation.

Mise en page : Kevin Eliçagoyen